

Rapport 2012 sur la situation en matière de développement durable

Direction voirie - environnement
Direction adjointe environnement et propreté urbaine
Sarah Clamens
Référent développement durable



Janvier 2013





Rappel du contexte réglementaire et objectifs du rapport

En tant que collectivité de plus de 50 000 habitants, la ville de Vitry sur Seine a l'obligation de réaliser un rapport sur sa situation en matière de développement durable chaque année. Celui-ci doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010).

Ce rapport doit permettre de faire un bilan des politiques, programmes, actions publiques mais aussi du fonctionnement interne des services et de la gestion du patrimoine de la ville, au regard d'un développement durable. L'objectif est de permettre aux élus de débattre des choix politiques et de leur cohérence sur le territoire par rapport aux enjeux locaux et des cinq finalités du développement durable décrites dans l'article L.110-1 du Code de l'environnement. La collectivité doit tendre vers un développement qui concilie protection de l'environnement, équité sociale et efficacité économique. En effet, la finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux.

A Vitry sur Seine, un premier rapport a été réalisé par un bureau d'études en 2011 et présenté au Conseil municipal de février 2012. Etant donné le délai limité entre la sortie du décret et son passage devant le Conseil municipal, il a été décidé de faire un état des lieux exhaustif de l'ensemble des actions s'inscrivant dans une démarche de développement durable afin d'avoir une vision plus précise de l'état de la collectivité sur cette thématique. Le rapport a repris les actions élaborées en 2011 mais également celles des années précédentes. Des indicateurs et des pistes d'amélioration ont été proposés afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue à la fois pour la réalisation de ce rapport pour les années suivantes mais aussi dans la démarche globale de développement durable au sein de la collectivité.

En août 2012, le recrutement d'un référent développement durable a permis la mise en œuvre de ce deuxième rapport en interne. Celui-ci a été élaboré avec le concours de l'ensemble des services.





Mode d'emploi du rapport

Le rapport développement durable 2012 est structuré en 6 parties :

- les cinq finalités du développement durable nommées dans la loi (à droite)
- une sixième partie sur les processus de gouvernance et de participation mis en œuvre dans la collectivité pour lui permettre d'élaborer, mener et évaluer ses actions

Pour plus de lisibilité, chaque partie a une couleur différente. A l'intérieur de chacune d'entre elle, 4 sous-parties peuvent être identifiées :

Cette partie pose le contexte, les enjeux et les objectifs nationaux, régionaux ou communaux.

Enjeux et défis

Chaque action débutée ou finalisée en 2012 est décrite. Si possible, le budget est annoncé.

Les actions 2012

Cette partie permet d'annoncer et de décrire les projets en cours de réflexion.

Des projets...

Toutes les actions mises en œuvre en 2012, en interne et qui concernent seulement les services de la ville sont décrites dans cette partie.

L'engagement des services

Lutte contre le changement climatique

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Epanouissement de tous les êtres humains

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Gouvernance et démocratie participative

Le rapport développement durable 2012 à l'inverse de celui de 2011 ne recense que les actions débutées, finalisées ou en projet en 2012. Les actions décrites dans celui de 2011 et qui sont encore en vigueur ne sont pas répétées dans ce présent rapport sauf si une évolution importante est apparue. Dans la mesure du possible le budget de chaque action est annoncé et des indicateurs complètent la description. Néanmoins ces derniers ne sont pas toujours disponibles et ils datent pour la plupart de 2011 puisqu'au moment où ce rapport a été rédigé, peu de services pouvaient avoir une vision globale de l'année 2012.

La plupart des actions décrites sont pilotées par la ville de Vitry. Néanmoins certaines sont soutenues par la ville mais ne sont pas de sa compétence propre comme par exemple les transports en commun.

Pour plus de facilité de lecture, chaque action est inscrite dans une seule des 6 finalités du développement durable. Néanmoins, il est évident qu'un grand nombre d'entre elles peuvent répondre à plusieurs finalités. C'est d'ailleurs l'objectif principal d'un projet s'inscrivant dans une démarche de développement durable..



Sommaire

1. Lutte contre le changement climatique

- p.8** Penser la ville différemment
- p.11** Maîtriser les consommations d'énergie
- p.14** Valoriser les énergies renouvelables et de récupération
- p.16** Se déplacer autrement

2. Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

- p.20** Préserver et développer la biodiversité
- p.23** Lutter contre les pollutions, les nuisances et les risques
- p.24** Gérer et valoriser notre ressource en eau
- p.25** Gérer nos déchets : de la production à la valorisation

3. Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

- p.29** Lutter contre les inégalités sociales
- p.31** Rendre la ville accessible à tous
- p.32** Favoriser la cohésion et la mixité sociale et intergénérationnelle
- p.34** Développer la coopération internationale

4. Epanouissement de tous les êtres humains

- p.36** Donner à chacun une éducation de qualité
- p.37** Permettre l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour tous
- p.38** Promouvoir la santé et le bien-être
- p.40** Eduquer et sensibiliser au développement durable

5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- p.43** Développer et soutenir l'économie locale
- p.44** Soutenir la recherche et l'innovation
- p.45** Développer une politique d'achats responsables
- p.46** Promouvoir les paysages et le patrimoine local

6. Gouvernance et démocratie participative

- p.48** Rencontrer et informer les habitants
- p.49** Faire participer et concerter la population



Liste des abréviations

ALE : Agence Locale de l'Energie

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

BBC : Bâtiment Basse Consommation

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CG : Conseil Général

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

ENR/R : Energie Renouvelable et de Récupération

GES : Gaz à Effet de Serre

GPE : Grand Paris Express

GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié

HQE : Haute Qualité Environnementale

kWh ep : kilowatt heure énergie primaire

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

OIN : Opération d'Intérêt National

OPH : Office Public de l'Habitat

PADD : Programme d'Aménagement et de Développement Durable

PCET : Plan Climat Energie Territorial

PDA : Plan de Déplacement Administration

PDE : Plan de Déplacement Entreprise

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

RD : Route Départementale

RT : Règlementation thermique

SEM : Société d'Economie Mixte

SICUCV : Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain Choisy et Vitry

THPE : Très Haute Performance Energétique

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté



1. Lutte contre le changement climatique

L'activité humaine et l'utilisation d'énergie sont en constante évolution depuis la révolution industrielle. Cette forte consommation d'énergie essentiellement d'origine fossile a entraîné une augmentation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère, avec pour conséquence une élévation de la température moyenne de la planète.

Selon le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), la température moyenne mondiale a augmenté de 0,74°C durant les cent dernières années, et celle-ci pourrait augmenter de 1,4°C à plus de 6°C selon les différents scénarios prospectifs durant le siècle prochain.

Aujourd'hui les conséquences de ce dérèglement climatique sont de plus en plus ressenties et il devient urgent de réagir afin de pouvoir lutter contre un réchauffement trop important de la température mais aussi et surtout de pouvoir s'adapter aux changements qui interviendront.

Actuellement, en France les collectivités contribuent directement pour environ 12 % aux émissions nationales de GES et agissent indirectement sur plus de 50 % de celles-ci, à travers leurs politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitat, de transport, d'approvisionnement énergétique, ...

Faire diminuer nos émissions de GES c'est aussi faire diminuer nos factures énergétiques. Les énergies fossiles deviennent de plus en plus rares et donc de plus en plus chères, il est donc essentiel de prendre des mesures pour maîtriser notre consommation d'énergie.

C'est dans cette optique que l'Etat, avec l'adoption de la loi Grenelle II, a renforcé sa politique énergétique. La loi stipule, entre autres, que les collectivités de plus de 50 000 habitants sont dans l'obligation de réaliser un Plan Climat Energie Territorial (PCET) afin de mettre en place des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter. Suite à cette loi, la région Ile de France a adopté en juin 2011 son PCET et celui du Conseil Général (CG) du Val de Marne a été lancé en 2009.



Penser la ville différemment

Enjeux et défis

L'urbanisme et l'aménagement constituent des leviers primordiaux pour réduire les émissions de polluants et de GES, limiter les consommations énergétiques et améliorer la qualité de vie des habitants. En effet, ces dernières interagissent avec les politiques sectorielles en lien avec l'énergie, le climat et la qualité de l'air : le transport de voyageurs et de fret, le logement, le développement économique, le développement des énergies renouvelables, l'adaptation au changement climatique, etc. La ville doit être perçue comme agréable par ses habitants. Il faut en effet que l'on veuille vivre en ville et surtout que l'on puisse vivre en ville, sans souffrir des aléas dus au changement climatique ou à la pollution atmosphérique.

Lutte contre le changement climatique

Les actions 2012

Révision du PLU et adoption du nouveau PADD

La ville de Vitry sur Seine, dès 2006 avec l'adoption de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) a su mettre à profit cet outil d'urbanisme pour faire avancer sa démarche de développement durable. L'ensemble des 5 finalités de développement durable se sont retrouvées dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). En 2012, le PLU a été révisé (mais pas encore validé) pour intégrer dans le PADD et dans les différentes pièces composant le PLU, les engagements de la loi Grenelle II. Ainsi cette démarche de développement durable, engagée par la ville depuis plusieurs années, est aujourd'hui intensifiée. Le PADD a pour objectif de :

- ☐ lutter contre l'étalement urbain en favorisant la ville des courtes distances par la recherche d'un équilibre emplois/logements, par une densification des espaces bien desservis par les transports en commun, par la création d'un réseau de circulations douces et l'atténuation des césures dans la ville engendrées par les infrastructures terrestres ;
- ☐ lutter contre les gaz à effet de serre en limitant les déplacements domicile-travail
- ☐ développer le réseau de chauffage urbain, la collecte pneumatique des déchets dans les opérations d'aménagement et se saisir de ce projet important pour améliorer la gestion des déchets en général et encourager toutes les solutions d'énergies renouvelables ;
- ☐ prendre en compte dans la conception des nouveaux quartiers, notamment sur le site des Ardoines, les risques technologiques et naturels ainsi que la pollution des sols,
- ☐ organiser et imposer une mixité dans l'habitat afin de mieux répondre aux besoins de tous ;
- ☐ équilibrer l'intensification en valorisant et développant la biodiversité dans la ville, notamment par la recherche de continuités écologiques, par la diversité des espaces constituant la trame verte urbaine, par une nouvelle prise en considération de l'eau dans la ville.

Finalisation de la charte développement durable du territoire Orly Rungis -Seine Amont et constitution d'un outil d'évaluation

La charte de développement durable du territoire de l'OIN a vocation à contribuer à l'atteinte des objectifs du Grenelle de l'environnement. Elle répond aussi aux enjeux retenus dans le projet stratégique directeur, qui ont servi de fil conducteur à son élaboration autour de trois engagements :

- ☐ De la Seine au plateau d'Orly, créer les conditions d'un développement urbain ambitieux et durable
- ☐ De l'international au local, affirmer le caractère métropolitain, actif et solidaire d'Orly Rungis-Seine Amont
- ☐ Des enjeux planétaires aux spécificités locales, lutter contre le changement climatique et la pression sur les ressources naturelles

Cette charte est par ailleurs en cours de déclinaison en un outil d'évaluation permettant de suivre le respect des engagements de cette dernière par tous les acteurs de l'aménagement sur le territoire d'Orly Rungis - Seine Amont. Des indicateurs sont en cours de validation. Ils sont pour cela testés sur plusieurs opérations d'aménagements du territoire.



Penser la ville différemment

Les actions 2012

Adoption du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Conseil municipal de Vitry a adopté son nouveau programme local de l'habitat 2012-2017 en 2012. Ce document définit les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et à assurer entre les quartiers une répartition équilibrée et diversifiée des logements.

Les objectifs présentés dans le PLH visent à favoriser le maintien de la population vitriote et l'installation d'une population nouvelle, en apportant une réponse adaptée aux besoins identifiés de la population et des salariés de la ville :

- ☐ par la création d'une offre nouvelle de logements : 4500 logements dont 1800 logements sociaux pour maintenir les proportions du parc existant (40% de logement social, 60% de parc privé) d'ici 2017, tout en favorisant une mixité des programmes dans les différents quartiers de la ville,
- ☐ par l'adaptation du parc existant à la diversité des besoins (travail sur les échanges, adaptation au vieillissement et au handicap...)
- ☐ par l'amélioration des conditions d'habitat dans le parc social et dans le parc privé: accompagner le traitement des 2500 logements du parc social ciblés dans les conventions d'utilité sociale des quatre principaux bailleurs, mettre en place des actions de gestion urbaine de proximité, intervenir sur les « points durs » du parc privé, intervenir sur la thématique des économies d'énergie dans le parc privé, poursuivre la mise en œuvre du plan de sauvegarde 182 avenue Rouget de Lisle, continuer une veille sur les hôtels meublés, accompagner le projet de restructuration du foyer de travailleurs migrants Manouchian.
- ☐ par la poursuite du projet de renouvellement urbain du quartier Balzac-Touraine-Marronniers et l'engagement d'une réflexion dans d'autres sites potentiels d'intervention (grand ensemble Ouest, secteur Robespierre, groupe Gabriel Péri),
- ☐ par l'adaptation et la production d'une offre spécifique en hébergement et en logements notamment pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées, les personnes en difficulté..

Lutte contre le changement climatique



Penser la ville différemment

Les actions 2012

La ville des courtes distances

Favoriser l'accès au logement pour les salariés vitriots

Dans le cadre de sa politique d'attribution de logements sociaux, la ville favorise aujourd'hui le relogement de salariés travaillant sur la commune et souhaitant s'y installer. Cette thématique fait l'objet d'une étude approfondie pour identifier notamment les besoins des salariés.

En 2012, 25 % des relogements du contingent ville ont été à destination de personnes travaillant sur la commune.

Offre de logements neufs dans le cadre d'un rapprochement domicile travail

Lors du lancement commercial d'une opération de logements privés, une pré-commercialisation est systématiquement organisée en direction des vitriots et des salariés des entreprises de la ville. A cette occasion une liste des entreprises souhaitant recevoir des informations sur les programmes en accession est transmise au promoteur. L'objectif est de favoriser le rapprochement domicile/emploi. Actuellement une quinzaine d'opération est en cours de commercialisation sur la ville.

Favoriser l'accès à l'emploi pour les résidents vitriots

La commune de Vitry compte aujourd'hui davantage d'actifs résidents (environ 41000) que d'emplois (près de 27 000) et 22,4 % des actifs résidant à Vitry y travaillent. La ville souhaite donc aussi développer l'emploi sur le territoire dans l'objectif de compter à terme 1 emploi pour 1 actif et favoriser dans le même temps l'accès à l'emploi au profit des demandeurs locaux. Plusieurs dispositifs sont déjà mis en place :

- ☐ Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- ☐ Clauses d'insertion dans les marchés publics
- ☐ Zone Franche urbaine

Lutte contre le changement climatique

Finalisation de la charte développement durable pour l'aménagement de la ZAC Rouget de Lisle

La définition de la charte de développement durable résulte d'un diagnostic du site et d'un processus d'échange et de partage avec l'équipe projet d'une part et la maîtrise d'ouvrage d'autre part. Ces travaux ont permis de définir les axes forts du projet au regard du développement durable et plus spécifiquement un profil de développement durable propre à la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) selon 4 familles et 17 thèmes :

- ☐ **Protection de l'environnement** : énergie, eau, déplacement / transports propres, déchets d'activité, espaces naturels et biodiversité, matériaux, gestion du chantier ;
- ☐ **Environnement local, qualité de vie** : formes urbaines/intégration au quartier environnant, mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle, qualité du bâti / santé / confort, qualité et usages des espaces extérieurs, réduction des nuisances / pollutions et risques,
- ☐ **Enjeux économiques** : emplois / attractivité et diversité économique, coût global, pérennité et gestion,
- ☐ **Gouvernance-communication** : gouvernance, sensibilisation.

L'engagement des services en 2012

La ville des courtes distances pour les agents

Un groupe de travail se réunit régulièrement au sujet du relogement du personnel communal titulaire, pour rechercher des solutions de relogements sur la ville.

En 2012, 11 % des relogements du contingent ville ont été à destination du personnel communal.



Maîtriser les consommations d'énergie

Enjeux et défis

Le bâtiment (résidentiel et tertiaire) est responsable de 50 % des émissions de gaz à effet de serre en Ile de France et de 40 % des consommations d'énergie. La consommation d'énergies fossiles (gaz, fioul, GPL, charbon) dans les bâtiments est à l'origine de 70% des émissions. Sachant que la région compte environ 240 000 ménages en précarité énergétique et que d'ici 2020 la hausse du coût de l'électricité est annoncée à 50 %, il est important de prendre des mesures pour réduire la consommation énergétique des bâtiments.

La nouvelle réglementation thermique (RT 2012) impose désormais, à la construction neuve, la généralisation d'une consommation maximum d'énergie primaire des bâtiments de l'ordre de 50 kWhep/m²/an en moyenne. Ainsi, en 2020, le parc de bâtiments sera constitué à 14 % de surfaces construites entre 2005 et 2020 mais qui ne représenteront que 9 % des consommations énergétiques du secteur. Il est donc essentiel de mener des actions sur la rénovation des bâtiments construits avant 2005.

En 2012 la ville de Vitry sur Seine a voté son nouveau Programme Local de l'Habitat 2012-2017. Celui-ci, dans la même lignée que le précédent, prend en compte les principes du développement durable.

Le patrimoine communal se veut lui aussi exemplaire et c'est pourquoi toutes les nouvelles constructions s'inscrivent dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

Lutte contre le changement climatique

Les actions 2012

Lutte contre la précarité énergétique

Depuis février 2012, l'Agence Locale de l'Energie Val de Marne Vitry (ALE) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont mis en place une action pour aider les ménages en précarité énergétique à faire diminuer leurs factures d'énergie. Les familles qui le souhaitent peuvent recevoir de l'ALE des conseils personnalisés afin de réduire concrètement leur consommation d'énergie. En rendez-vous à la mairie ou à domicile l'ALE fait un état des lieux du logement : mode de chauffage, montant des factures, sensation d'humidité... puis fait des recommandations au locataire comme au propriétaire.

Actuellement 17 familles ont pu bénéficier de ce dispositif. Des bilans seront effectués au bout de 6 mois et 1 an pour voir l'évolution des pratiques et de la facture énergétique.

Ravalement de la copropriété du 182 Rouget de Lisle

La copropriété de 185 logements, construite en 1964, bénéficie depuis 2002 d'un plan de sauvegarde renouvelé en 2008 et qui prendra fin en mai 2013. La quatrième phase de travaux concernant le ravalement de la façade a été réalisée en 2011/2012. Ces travaux ont contribué à une meilleure isolation de l'ensemble du bâtiment, en plus d'un traitement esthétique. Ces travaux sont conformes à la RT 2012. Les charges en eau et énergie ont été individualisées pour permettre à chaque propriétaire de prendre conscience de ses consommations..

Budget : 2,3 millions €



Maîtriser les consommations d'énergie

Les actions 2012

Constructions neuves dans le parc social

La ville accompagne des projets de constructions neuves dans le logement social. En 2012, 7 opérations de logements sociaux (277 logements neufs) ont été livrées. La ville incite les bailleurs sociaux à raccorder les logements au réseau de chaleur urbain lorsque c'est possible. Deux opérations exemplaires ont été livrées cette année :

- ❑ Le Candide : L'Office Public de l'Habitat (OPH) a construit 29 logements situés à la limite sud, dans le quartier Balzac. Cette opération bénéficie d'un Label Habitat & Environnement et d'une Certification Bâtiment Basse Consommation (BBC) Effinergie, lauréat au concours 2010 d'Architecture bas carbone d'EDF. Le coût total de l'opération s'élève à 5 762 783,67 €.
- ❑ Lion d'Or : La SEMISE a réalisé la construction de 44 logements dans le secteur du Coteau. En cœur d'îlot, ces bâtiments se font face et encadrent un jardin collectif de part et d'autre de l'allée paysagère. L'ensemble des logements ont reçu les certifications délivrées par Cerqual : Qualitel Très Haute Performance Énergétique (THPE) et Habitat et Environnement. Un dispositif de responsabilisation et d'autogestion des locataires a été mis en place sur la résidence afin de réduire le coût des charges. Le coût total de l'opération s'élève à 10.383.535,72 euros.

Lutte contre le changement climatique

Réhabilitations dans le parc social

La ville accompagne des projets de réhabilitation dans le parc social qui prennent en compte toutes les dimensions du développement durable tant dans leur conception que dans les choix techniques et financiers retenus (concertation locataire)

- ❑ Résidence les Montagnards (Valophis Habitat) : 452 logements. Ravalement de la façade avec isolation des façades par l'extérieur permettant au logement d'acquiescer le label BBC Effinergie. Convention régionale pour l'adaptation des logements aux personnes handicapées. Contrat de Performance Énergétique mis en place. Concertation avec les locataires.
- ❑ Résidence Saussaie (Logirep) : Amélioration énergétique avec intervention lourde sur les façades (Isolation Thermique par l'Extérieur, gardes corps, brises vues), remplacement des menuiseries avec volets roulants intégrés, panneaux solaires, végétalisation de la toiture et d'un pignon, révision du système de chaufferie.

Des projets...

SEM Energie POSIT'IF

La SEM Energie POSIT'IF (Syndicat d'Economie Mixte) a été créée en 2011 avec, entre autres, le Conseil Régional d'Ile de France et le CG 94. Cette structure permettra d'accompagner les rénovations énergétiques des logements collectifs.

Plusieurs objectifs :

- ❑ Accompagner la rénovation énergétique de type « BBC Effinergie Rénovation ».
- ❑ Stimuler le passage à l'acte des copropriétés et des organismes de logement social.
- ❑ Accompagner la montée en compétence de la maîtrise d'œuvre et des acteurs du bâtiment sur le segment de la rénovation énergétique des bâtiments.

Déploiement de l'offre en 2013-2014



Maîtriser les consommations d'énergie

L'engagement des services

Construction ou rénovations de bâtiments communaux dans une démarche HQE

Réhabilitation de l'école élémentaire Montesquieu

Budget : 17,6 millions €

La réhabilitation s'est inscrite sur plusieurs années, depuis l'été 2007 jusqu'à la rentrée 2012. Certains bâtiments ont été démolis pour laisser place à des bâtiments neufs, le corps de bâtiment principal sur la rue Fourier a été rénové. L'ensemble de la réalisation sera prochainement audité afin d'obtenir la certification HQE. Plusieurs critères ont été mis en priorité sur ce chantier : réduction de la consommation d'énergie et des pollutions associées, réduction des nuisances engendrées par le chantier, optimisation de la gestion des eaux pluviales, optimisation de la valorisation des déchets d'activité.

Reconstruction de l'école élémentaire Jules Verne

Budget : 10,8 millions €

Détruite en 2003, l'école Jules Verne a été reconstruite et accueille de nouveaux des élèves depuis la rentrée 2012. Celle-ci a obtenu le label THPE en plus de la certification HQE. Pour qu'un tel bâtiment soit réellement performant il faut que les occupants l'utilisent au mieux. C'est pour cela qu'un guide d'utilisateur a été réalisé. L'objectif de ce livret est de présenter à la fois les solutions mises en œuvre du point de vue environnemental sur l'école, mais aussi d'indiquer les gestes quotidiens supplémentaires qui contribueront à limiter l'impact des activités de l'école sur l'environnement.

Construction de deux crèches multi-accueil (Triolet et De Gouges) dans le quartier Balzac

La capacité totale des crèches est de 90 enfants, les 2 crèches fonctionnent de manière indépendante, à l'exception de la mutualisation de certaines fonctions. Le projet a été labellisé HQE et le bâtiment est certifié BBC. La gestion des déchets se fera via la collecte pneumatique. Actuellement une seule crèche a ouvert à la rentrée 2012.

Budget : 6,6 millions €



Lutte contre le changement climatique

Travaux d'entretien du patrimoine privé de la ville

Sur un patrimoine d'environ 120 logements, la ville a remis en état 7 logements en 2012, lui appartenant. Ces travaux consistent le plus souvent à une remise en état complète des logements, avec respect des normes notamment de sécurité et d'isolation.

Budget : 340 000 €

Schéma directeur d'aménagement lumière

Réalisé en 2009, le schéma a pour but de donner des orientations pour éclairer 'juste' et réduire les consommations énergétiques. Ce schéma est pris en compte lors des travaux ou créations de voiries, de renouvellement de candélabres, de changement des ampoules...

Le Conseil d'Orientation Énergétique

La ville a fait réaliser un audit énergétique de l'ensemble de son patrimoine en 2011 et attend les résultats pour mettre en place un plan d'investissement pluriannuel.



Valoriser les énergies renouvelables et de récupération

Enjeux et défis

Actuellement en Ile de France seulement 5,4 % de la consommation d'énergie provient de sources renouvelables ou de récupération (ENR/R). Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement (23 % d'énergie renouvelable) il faudrait multiplier par 4 notre production actuelle en moins de 10 ans.

Sur le territoire de Vitry sur Seine grâce au développement du réseau de chaleur urbain alimenté en partie par l'usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) d'Ivry sur Seine, l'énergie produite est à la fois une énergie de récupération (incinération des déchets) mais aussi pour partie une énergie renouvelable (décomposition des déchets). Sur le réseau (environ 30 % des logements y sont raccordés) la part des énergies ENR/R est de 40 %. La ville souhaite aller encore plus loin et veut dépasser d'ici fin 2014 les 50 % afin de contribuer à la diminution des GES mais aussi pour faire passer la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) de 19,6 à 5,5 % et diminuer ainsi la facture d'énergie des vitriots. La gestion du chauffage urbain n'est pas réalisée par la ville mais par un syndicat intercommunal : le SICUCV (Syndicat Intercommunal de Chauffage Urbain Choisy et Vitry).

Lutte contre le changement climatique

Retour sur l'activité du réseau de chaleur urbain en 2011

La ville de Vitry possède environ 11 000 logements raccordés au réseau de chaleur urbain géré par le SICUCV et 7 700 équivalents logements d'activités.

Le mix énergétique réel de 2011 a montré une hausse de la part des ENR/R issue du traitement des déchets ménagers passant de 35% (2010) à 43 %. Le recours au gaz reste stable à 29 % (28 % en 2010), la part du charbon diminue à 20 % (23 % en 2010) ainsi que celle du fioul à 8 % (14 % en 2010).

En 2011, 117 nouveaux logements ont été raccordés dans le quartier de Port-à-l'Anglais. Les travaux d'extension du réseau se poursuivent mais n'entraînent pas immédiatement de nouveaux contrats d'abonnement, ni une augmentation des consommations. L'année 2011 est d'ailleurs marquée par une baisse des consommations de chaleur fournie par le réseau de Choisy-Vitry de 25 % par rapport à l'année 2010. Cela est dû en partie à l'exceptionnelle clémence des températures de 2011. La facture énergétique des ménages diminue donc de façon conjoncturelle, sous l'effet du climat, mais on constate une hausse de 7,7 % du prix moyen du Méga Watt heure vendu, sous l'effet de l'augmentation du prix des énergies utilisées pour la production de la chaleur.

D'un point de vue environnemental, l'économie réalisée en 2011 a été de 5 000 tonnes de CO₂ par rapport à une alimentation gaz dans le périmètre du réseau.



Valoriser les énergies renouvelables et de récupération

Les actions 2012

Réseau de chaleur urbain

Pour 2012, la part des ENR/R du réseau est au prévisionnel de 40% (43 % en 2011). Il en résulte en moyenne 3 200 tonnes de CO₂ évitées en comparaison avec une alimentation entièrement gaz du réseau.

Des travaux d'extension ont débuté sur les ZAC Rouget de Lisle et Moulin vert et le projet d'interconnexion au réseau du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis a été validé.



Extension réseau de chaleur Moulin vert

- Réseau existant
- Tracé extension en HP
- Tracé extension en BP

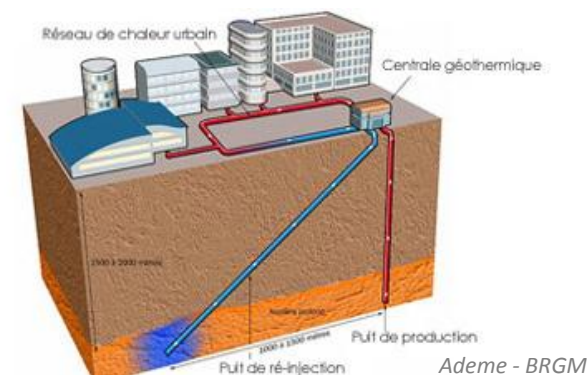
Panneaux photovoltaïques

Deux écoles de la ville (Paul Langevin et Louise Michel) bénéficient de panneaux photovoltaïques. Néanmoins cette technique a un retour sur investissement long et n'est donc pas privilégiée.

Lutte contre le changement climatique

Réalisation du schéma directeur du réseau de chaleur

Le développement du réseau de chaleur à Vitry et Choisy nécessite d'être planifié dans un document partagé, afin que l'ensemble des acteurs locaux de l'aménagement, de la construction et de l'énergie puissent l'intégrer dans leurs propres projets. Le schéma directeur des réseaux de chaleur s'inscrit dans cette logique. Il définit une situation cible et des scénarios d'évolution, sur la base d'un diagnostic technico-économique, d'hypothèses de raccordements et d'une évaluation du potentiel d'extension, d'optimisation et de renforcement du réseau. Le schéma sera finalisé début 2013.



Principe de fonctionnement d'un réseau de chaleur sur doublet géothermique

Des projets...

Etude de faisabilité pour le développement de deux opérations de géothermie

Afin d'augmenter la part des énergies renouvelables, le recours à la géothermie basse énergie (50 à 85 °C) dans le mix énergétique du réseau de chaleur urbain desservant la commune de Vitry-sur-Seine constitue l'une des réponses les plus adaptées. Deux études sont en cours :

- ❑ Création d'un doublet géothermique au Dogger (dépôts calcaires situés entre 1600 et 1900 mètres de profondeur et une eau entre 55 et 80°C) dans le périmètre de la ZAC Gare Ardoines. Le réservoir profond du Dogger du bassin Parisien est l'un des plus exploités en géothermie classique, notamment dans le Val de Marne où il offre une ressource importante, permettant d'alimenter un réseau de chaleur adapté aux bâtiments basse consommation intégrés dans les projets d'éco-quartiers.
- ❑ Création d'un doublet géothermique au Lusitanien (dépôts calcaires situés entre 1200 et 1400 mètres de profondeur et une eau entre 45 et 55°C) dans le périmètre de la ZAC Seine Gare. Le recours au réservoir géothermique du Lusitanien moins profond et moins chaud que celui du Dogger devient une solution envisageable grâce à l'utilisation de pompes à chaleur hautes températures très performantes permettant d'alimenter un réseau de chaleur adapté aux bâtiments basse consommation.



Se déplacer autrement

Enjeux et défis

Le secteur des transports est fortement responsable de l'accroissement de la consommation d'énergie en France, ainsi que des émissions de polluants et de gaz à effet de serre. En 2005, le bilan énergétique des transports de personnes et de marchandises – hors transport aérien – a contribué pour 27 % aux consommations énergétiques des franciliens. Et l'on observe un quasi doublement de sa consommation depuis 1973.

Les consommations énergétiques dans ce domaine sont majoritairement issues des produits pétroliers (93 %). Les énergies fossiles sont en train de se raréfier et vont donc devenir de plus en plus chères. Notre dépendance au pétrole constitue donc un facteur important de vulnérabilité. Ainsi, si le secteur des transports – hors transport aérien – est le second en termes de consommations énergétiques (après le secteur résidentiel), il est le premier secteur en termes d'émissions de GES (32 % du total francilien). Il est donc important d'agir sur ce secteur.

D'ici 2020 la ville de Vitry sur Seine va voir son offre de transports se développer et permettre ainsi aux Vitriots mais aussi aux 25 000 personnes travaillant sur le territoire de pouvoir se déplacer facilement et rapidement sans utiliser la voiture. La municipalité n'a pas la compétence sur les transports en commun mais met en avant ses attentes. Elle développe aussi en parallèle les modes de déplacements doux qui viennent compléter l'offre des transports en commun. De plus, le prochain PDUIF (Plan de Déplacement Urbain en Ile de France) réalisé par la Région et qui sera approuvé fin 2013 annonce un objectif de plus 10 % de déplacements à vélos et à pied d'ici 2023 et la réalisation de 2000 km d'aménagements cyclables d'ici 2015 et 3500 km d'ici 2020. Le règlement du PLU anticipe ce nouveau document en introduisant de nouvelles normes en matière d'aires de stationnement pour les véhicules et pour les deux roues non motorisés.

Lutte contre le changement climatique

Les déplacements doux : bilan

Engagée depuis bientôt dix ans dans une politique de développement de son réseau cyclable, la Ville de Vitry a choisi d'orienter sa démarche vers un partage de l'espace public permettant :

- ❑ d'améliorer les déplacements des piétons et des cyclistes grâce au réseau de sentes, d'aires piétonnes et de voies vertes qui caractérisent certains quartiers de Vitry

Coteau, Fort, Centre-Ville comptabilisant 15,9 km

- ❑ d'apaiser la circulation routière par la création d'espaces partagés et de zones de rencontre

Zones 30 et de rencontre : 8 créées à ce jour comptabilisant 28.8 km

- ❑ de sécuriser les déplacements en vélo sur des axes où le trafic est important et impose une séparation des flux Pour l'essentiel, le choix a été de réaliser des pistes sur trottoirs afin de répondre aux attentes des usagers les plus vulnérables qui pratiquent peu le vélo et préfèrent une séparation des flux (cycliste occasionnel).

Pistes ou bandes cyclables comptabilisant près de 9,3 km

65 poches de stationnement vélo représentant 316 places

Budget : 697 000 €/an





Se déplacer autrement

Les projets de transports en commun

Tramway T7

Le tramway T7 reliera la station Villejuif Louis Aragon à Juvisy. Vitry sur Seine aura deux stations sur son territoire, le long de la RD7.
Date prévisionnelle de mise en service : fin 2013 (jusqu'à Athis Mons) et 2016 jusqu'à Juvisy

Tramway T5

Il reliera Paris à Orly en empruntant la RD5. Il remplacera le bus 183.
Date prévisionnelle de mise en service : 2018

RER C

Augmentation de la fréquence des trains passant de 15 à 5 minutes.
Date prévisionnelle de mise en service : 2017

Bus Tzen 5

Cette nouvelle ligne de bus en site propre permettra de relier Paris (13^{ème}) à Choisy le Roi. Ce bus traversera Vitry du nord au sud en passant par la zone d'activités de l'OIN (Opération d'Intérêt National).

Date prévisionnelle de mise en service : 2020 (tracé provisoire) – 2030 (tracé définitif)

Fréquence : toutes les 4 minutes en heures de pointe

Le Grand Paris Express (GPE)

Le GPE permettra de réaliser facilement des déplacements de banlieue à banlieue sans passer par Paris. Les déplacements sur la boucle périphérique sont estimés à 1 million de voyageurs par jour. Vitry aura deux gares sur son territoire : 'Centre ville-Hôtel de ville' et 'Les Ardoines'.

Date prévisionnelle de mise en service pour le tronçon de Vitry : 2018

Lutte contre le changement climatique



GPE tronçon sud



Navette fluviale Voguéo

Le tracé de la navette fluviale Voguéo est finalisé. Vitry sur seine aura une escale sur la ligne 1 au niveau de la rue Charles Fourier dans le quartier du Port à l'Anglais.

Date prévisionnelle de mise en service : 2013

Fréquence : entre 15 et 20 minutes en heures de pointe



Se déplacer autrement

L'engagement des services

Mise en œuvre du Plan de Déplacement Administration (PDA)

En 2009 la ville a lancé l'élaboration de son PDA afin de rationaliser et optimiser les déplacements domicile-travail et professionnels des agents, et de développer l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture. L'objectif étant d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre les émissions de GES. La première étape a été de faire un diagnostic pour avoir des orientations stratégiques et ainsi élaborer un programme d'actions efficace. Ce dernier a été élaboré courant 2011 et finalisé en 2012. Différentes actions sont déjà en cours de mise en œuvre, telles que :

- ☐ Recenser les besoins en matière d'équipements spécifiques aux cyclistes (parking sécurisé, rampes, douches...)
- ☐ Recenser les véhicules les plus anciens et prioriser leur remplacement par des véhicules plus « propres »
- ☐ Intégrer un critère environnemental dans les marchés d'acquisition des véhicules communaux
- ☐ Etudier l'achat de véhicules à faibles émissions de CO₂ ou à énergie « propre »
- ☐ Organiser des formations annuelles à l'éco-conduite pour les utilisateurs de véhicules communaux : en septembre 2012, 4 conférences ont eu lieu sur l'éco-conduite et une soixantaine d'agents y ont assisté
- ☐ Création de fiches d'accessibilité aux différents sites, en transports en commun

Lutte contre le changement climatique

L'engagement des entreprises du territoire

Plan de Déplacement Entreprise (PDE) de Sanofi

Sanofi est une entreprise de l'industrie pharmaceutique. Un de ces sites en recherche et développement se situe à Vitry et emploie 1300 personnes. De part sa taille, l'entreprise est dans l'obligation de faire un PDE. En 2012, un plan d'action a donc été élaboré par un groupe de travail de quelques volontaires du personnel qui ont fait des propositions.

Le plan d'action tient en 12 actions orientées sur :

- ☐ L'amélioration des transports en commun (fréquence, sécurité)
- ☐ Le covoiturage (mise en place d'un site internet)
- ☐ L'incitation à l'utilisation du vélo
- ☐ La promotion des véhicules propres (en cours)



2. Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

La biodiversité est la contraction de « diversité biologique », expression désignant la variété et la diversité du monde vivant. Dans son sens le plus large, ce mot est quasi synonyme de « variété du monde vivant ».

La biodiversité est une composante majeure de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent directement ou indirectement toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'autoépuration...) sont en effet innombrables et pour la plupart irremplaçables. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement planétaire (eau, air, sols...) fait évidemment de leur préservation une condition fondamentale du développement humain.

Pourtant, parmi les plus graves conséquences causées par nos modes de vie à l'environnement figurent de lourdes pertes de biodiversité et de nombreuses atteintes plus ou moins irréversibles aux milieux et aux ressources naturelles, par suite de pollutions diverses et de surconsommation ou surexploitation. Il est urgent, si l'on souhaite léguer aux générations futures une planète vivable de mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique.

Tous ces changements ont aussi pour conséquence un remaniement des paysages. Un paysage n'est pas seulement un élément contribuant à la qualité de notre cadre de vie, c'est aussi l'identité d'un territoire. Il contribue à la vie sociale et culturelle et est au cœur des problèmes liés à la protection de l'environnement, à l'aménagement et à l'urbanisme.

Consciente de ces enjeux la ville de Vitry sur Seine a décidé en 2009 de faire un état des lieux de la biodiversité de son territoire et a lancé un diagnostic écologique. Celui-ci va permettre d'engager des actions concrètes pour préserver les espèces existantes mais aussi pour en augmenter le nombre. Dans le même temps, pour permettre les continuités écologiques entre territoires, la ville s'est engagée dans une trame verte et bleue.



Préserver et développer la biodiversité

Enjeux et défis

A Vitry sur Seine, 15 % du territoire est composé d'espaces verts (espaces et milieux verts, agricoles ou semi-naturels - *diagnostique écologique 2009*). Malgré un environnement urbain dense, la ville a su préserver des terrains propices au développement de la biodiversité et doit maintenant tout mettre en œuvre pour les maintenir. En effet, les services rendus par les écosystèmes et la biodiversité sont considérables et très variés. Leur rôle, bien que prépondérant pour garantir nos conditions et nos cadres de vie, est encore relativement méconnu de la part du grand public. Les espaces verts fournissent cependant nombre de services environnementaux tels que la régulation du climat local, l'amélioration de la qualité de l'air, la pollinisation, des refuges pour des espèces animales, etc. C'est pourquoi il est important de les prendre en compte dans chaque projet d'urbanisation.

En 2009 Vitry a fait faire un diagnostic écologique du territoire qui a permis d'aboutir en 2012 à la définition d'objectifs précis déclinés en plan d'actions.

Ainsi, les objectifs de maintien et de développement de la biodiversité sur le territoire de Vitry sur Seine sont de :

- ☐ conserver le patrimoine rare (espèces et milieux rares à l'échelle régionale, voire nationale)
- ☐ préserver le patrimoine de biodiversité ordinaire (espèces et milieux communs à l'échelle régionale mais peu fréquents à l'échelle locale ou en milieu urbain)
- ☐ mettre en réseau les réservoirs de biodiversité et plus généralement les espaces verts
- ☐ développer des espaces favorables et habitats d'espèces locales
- ☐ communiquer et sensibiliser vers l'ensemble des acteurs et usagers de la ville

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Les actions 2012

Sensibilisation à la biodiversité

- ☐ Animation d'un stand sur la biodiversité aux Mains Vertes pour la Fête de la Nature, Apy Days et le rendez-vous annuel des Mains vertes
- ☐ Organisation d'une visite pour les élus et agents municipaux du parc du Chemin de l'Ile à Nanterre
- ☐ Opération Laissons Pousser



Trame verte et bleue

Elaboration du cahier des charges de l'étude sur la Trame verte et bleue au sud de Vitry

Concours Natureparif

Participation au Concours de la Capitale Française de la Biodiversité (Natureparif) : 1 libellule attribuée



Deux nouveaux jardins livrés en 2012

- ☐ le square Henri Barbusse Budget : 475 000 €
- ☐ Le square Emmanuel Chabrier Budget : 370 000 €

La maille environnementale intégrée au PLU

- ☐ Concrétisation des « pas japonais » de la maille environnementale par la protection des espaces privés (cœurs d'îlots) et des espaces verts communs des ensembles résidentiels
- ☐ Intégration du schéma de la maille environnementale dans les orientations d'Aménagement et de Programmation, indiquant les corridors écologiques et les axes de continuité végétale à conforter ou à créer



Préserver et développer la biodiversité

Des projets...

Des outils mis en œuvre pour répondre aux plans d'actions engagés

- ❑ **Réglementation** : vérification de la pertinence des outils imaginés dans le cadre du PLU révisé et propositions pour leur enrichissement
- ❑ **Cohérence d'actions et politiques incitatives** : se doter d'outils d'accompagnement visant à mettre en cohérence les actions de tous les acteurs du territoire (chartes, cahiers de prescriptions, documents de sensibilisation à destination des entreprises, bailleurs, associations, promoteurs / aménageurs, habitants)
- ❑ **Aménagement : mise en œuvre de la trame verte et bleue**
 - poursuivre l'aménagement de façon attractive des espaces et voies de circulation : développement de la trame arborée, développement de la trame humide (noues), développement des toitures végétalisées
 - réfléchir à l'aménagement du parc des Lilas en collaboration avec le Conseil Général
 - définir les priorités dans les actions favorables à la biodiversité à réaliser dans le cadre des projets d'aménagement
 - réaliser les études réglementaires et techniques préalables aux aménagements, renforcer le suivi par le service Environnement des projets de grande ampleur dès la phase conception, et dans certains cas de figure, faire intervenir un bureau d'études spécialisé
- ❑ **Gestion des espaces** : dans un but de partage des bonnes pratiques auprès des acteurs du territoire et d'exemplarité des actions communales, formaliser des pratiques des services en faveur de la biodiversité, et en particulier :
 - élaboration d'une liste incitative et ouverte d'espèces locales à planter
 - stratégie de lutte contre les espèces invasives à Vitry
 - Certification environnementale des espaces verts
- ❑ **Communication** : définir un plan de communication à l'échelle de la ville
- ❑ **Indicateurs de suivi** :
 - définir les indicateurs et la stratégie de suivi de la biodiversité
 - mettre à jour régulièrement les inventaires de terrain
 - évaluer les actions mises en œuvre

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Valorisation des berges de Seine

Piloté par le Conseil Général du Val de Marne, la démarche « Seine 94 » présente un document d'orientations visant à concilier les enjeux liés au développement urbain et économique avec les enjeux écologiques liés aux berges. Des scénarios d'évolutions ont été élaborés et diffèrent selon la configuration des berges. Actuellement des réflexions sont en cours pour aménager le 1^{er} tronçon au niveau de la grève au nord de Vitry.



Préserver et développer la biodiversité

L'engagement des services

Adhésion à la démarche Refuges LPO

Un Refuge LPO est un terrain public ou privé de toute taille et de toute nature, sur lequel le gestionnaire :

- ☐ Utilise des techniques respectueuses de l'environnement et économes en énergie
- ☐ Adopte les principes de gestion écologiques
- ☐ Favorise la biodiversité en aménageant son jardin

En 2013 la ville adhèrera à la démarche Refuges LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Celui-ci permettra de mettre en place un programme d'actions pour favoriser les espèces qui nichent. Un mode de gestion adapté du parc Joliot Curie sera donc progressivement mis en œuvre.



Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Plan de désherbage des espaces publics et privés de la ville

Un plan de désherbage est en cours d'élaboration pour les espaces gérés par la ville. Le désherbage sera entièrement réalisé sans produits phytosanitaires (sauf les cimetières). Il comprendra 5 thématiques :

- ☐ Pieds d'arbres urbains
- ☐ Stabiliser, faucher
- ☐ Sites ou lieux à désherber
- ☐ Voiries à traiter
- ☐ Réserves foncières

L'objectif du plan est de définir pour chaque thématique :

- ☐ Qui fait quoi?
- ☐ Comment ?
- ☐ Quelles sont les priorités ?

Actuellement des tests de techniques alternatives de désherbage sont en cours. En 2012 le désherbage à l'eau chaude a été testé sur les trottoirs et les placettes.

Programme Phyt'Eaux Cités phase 2

La réduction de l'usage des phytosanitaires a commencé en 2000, avec parallèlement le développement de la lutte biologique intégrée. Elle s'est accélérée depuis 2006 avec l'adhésion de la ville à Phyt'Eaux Cités. Celle-ci a pour objectif de protéger la Seine et les nappes phréatiques des produits phytosanitaires, herbicides et insecticides. Depuis 2007, l'objectif de quasi zéro phytosanitaire est atteint, sauf dans les cimetières où la réduction plafonne à 80 %.

En 2013 sera signée la deuxième convention Phyt'Eaux Cités entre la ville de Vitry et le syndicat des eaux d'île de France.





Lutter contre les pollutions, les nuisances et les risques

Enjeux et défis

La pollution désigne une dégradation de l'environnement (biologique, physique ou humaine) par l'introduction de matières (dites polluantes) non présentes en temps normal. Cette dégradation entraîne une perturbation plus ou moins importante de l'écosystème. Bien qu'elle soit majoritairement d'origine humaine, elle peut également avoir pour cause un phénomène naturel.

A Vitry sur Seine, territoire fortement urbanisé, les possibles sources de pollution sont diverses :

- Émissions de polluants dans l'air : industrie, automobiles, activités domestiques,...
- Nuisances sonores
- Nuisances des ondes électromagnétiques dues à l'augmentation des moyens de communications fonctionnant par ce biais là

La ville a donc un rôle important de prévention de ces pollutions par l'utilisation de produits moins nocifs pour l'environnement et la santé mais aussi un rôle d'information et de sensibilisation à mener auprès des habitants et des entreprises afin que chacun prenne conscience de ces enjeux.

La collectivité doit aussi faire face aux risques naturels et technologiques. Pour cela elle a mis en place un plan de sauvegarde communal qui décrit les moyens organisationnels, financiers et techniques mis en œuvre en cas de crise.

**Préservation de la biodiversité
– Protection des milieux et des
ressources**

Les actions 2012

Lutte contre le risque inondation

Mise en œuvre d'une étude visant à élaborer un plan de réduction au risque inondation sur trois établissements (groupe scolaire, crèche, foyer de personnes âgées)

Ondes électromagnétiques

Les services municipaux ont sollicité les 4 opérateurs de téléphonie mobile afin de mettre à jour les données relatives à l'implantation des antennes de téléphonie mobile sur le territoire. Le Maire peut à tout moment demander aux opérateurs des mesures de champs électromagnétiques.

Lutte contre les nuisances sonores

- ❑ Elaboration en cours du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
- ❑ Prise en compte du confort acoustique dans les nouveaux bâtiments communaux : isolation acoustique, achats d'équipements moins bruyants, revêtement de sols moins sonores

Des projets...

Pollution de l'air

- ❑ **Intérieur** : surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible comme les écoles et les crèches (obligation depuis la loi Grenelle II). Mise en place du dispositif pour 2015.
- ❑ **Extérieur** : information des habitants, des agents et des écoles, des alertes pollution de l'air extérieur via différents supports de communication (site internet, panneaux lumineux...)

Lutte contre le risque inondation

Elaboration d'une cartographie dynamique de l'inondation sur l'ensemble du territoire, permettant de visualiser la montée des eaux.



Gérer et valoriser notre ressource en eau

Enjeux et défis

L'eau douce représente 2,5 % de l'eau sur la planète. Celle-ci est une ressource en partie renouvelable, il est donc nécessaire de la protéger et de la valoriser. Cependant, les pressions qui pèsent sur cette ressource sont de plus en plus fortes, principalement en raison des activités humaines - notamment l'urbanisation, la croissance démographique, l'augmentation du niveau de vie, la concurrence croissante pour les ressources en eau et la pollution. De plus, le changement climatique et les variations des conditions naturelles viennent aggraver ces pressions et certaines régions se retrouvent déjà en pénurie d'eau.

Vitry sur Seine a déjà mis en place différentes actions afin de préserver cette ressource. Ainsi, des techniques et des modes de gestion des espaces verts ont été mis en place depuis 2004 pour réduire les consommations d'eau : choix de plantes peu consommatrices, gestion différenciée des espaces, paillage des sols, équipement de 2 parcs d'arrosage intégrés avec gestion centralisée...

Un des risques de pollution de l'eau étant lié aux eaux pluviales qui, en surchargeant les réseaux unitaires d'assainissement, peuvent engendrer des déversements d'eaux non traitées en Seine, des efforts de mise en séparatif des réseaux et de gestion des eaux pluviales à la source sont effectués

Les actions de la ville s'inscrivent dans la dynamique Plan Bleu du département et du contrat de bassin Seine Amont.

**Préservation de la biodiversité
– Protection des milieux et des
ressources**

Les actions 2012

Séparation des réseaux d'assainissement des eaux pluviales et usées

Des actions permettant la maîtrise des débits et des rejets d'eaux pluviales sont mises en place depuis déjà plusieurs décennies :

- ☐ Mise en séparatif des réseaux d'assainissement,
- ☐ Redimensionnement,
- ☐ Création d'ouvrages tampons et de systèmes alternatifs (noues, tranchées drainantes, chaussées réservoirs).

La ville gère directement le réseau d'assainissement communal, qui représente 135 kilomètres de réseaux, dont 60 % est séparatif.

Budget investissement : 1 346 900 €

Principe d'infiltration des eaux de pluie à la parcelle

L'article 4 du PLU relatif à la « *desserte par les réseaux* » introduit le principe général des gestion des eaux de pluie à la parcelle visant à limiter le débit de fuite vers le réseau, à lutter contre l'imperméabilisation des sols et à favoriser la réutilisation de ces eaux de pluie.

L'engagement des services

Centralisation de l'arrosage automatique des espaces verts

2009-2010 : réalisation d'une étude afin de poursuivre la centralisation de l'arrosage ;

2012 : Poursuite des travaux de centralisation de l'arrosage. Celui-ci permet de suivre très précisément les consommations d'eau et donc de les ajuster au mieux

Des projets...

Projet de valorisation des sources

Mise en place d'aménagement de récupération, stockage et éventuellement de traitement des eaux sur une ou plusieurs sources de Vitry-sur-Seine, pour le lavage, l'arrosage ou la mise en valeur paysagère.

L'objectif à atteindre est l'économie d'eau potable, et la revalorisation de l'eau dans le paysage urbain, à travers une réflexion globale sur l'eau dans la ville.

Révision du Schéma directeur d'assainissement

2013 : état des lieux des réseaux

2014 : réalisation d'un schéma directeur

2015 : mise en œuvre des actions

Budget étude : 330 000 €



Gérer nos déchets : de la production à la valorisation

Enjeux et défis

La gestion des déchets est un processus qui intègre à la fois la production des déchets et leur traitement. La production correspond aux choix des produits à la source, à leur utilisation et à leur valorisation. Le traitement correspond au tri des déchets, à leur collecte, au transport, et au traitement et/ou stockage.

Un Vitriot produit en moyenne 368 kg de déchets par an (données 2011) dont 292 kg ne sont pas valorisés. La ville de Vitry sur Seine consciente des enjeux de cette production de déchets (pollution, utilisation de matière première et d'énergie, coût de gestion important...) s'est fixée comme objectif de faire diminuer le volume des déchets par habitant de 7 %. Pour cela elle s'est dotée d'un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) en 2011.

Les actions 2011/2012 du PLPD

Développement du compostage individuel

Afin de promouvoir le compostage, la ville remet un composteur à chaque habitant intéressé, contre une participation financière de 10 euros. En amont de cette remise, une formation de 1h30 est organisée. Suite à cela les participants signent une charte d'engagement

Quelques chiffres :

7 sessions organisées en 2012
177 composteurs en bois 400L vendus
100 composteurs en plastique 400L vendus
46 lombricomposteurs vendus
426 personnes formées

Budget : 8 000 €



Développement du compostage collectif

Deux sites pilotes ont été choisis pour mettre en place une action de compostage collectif. Pour cela un prestataire a été choisi pour les accompagner dans cette démarche pendant 1 an. Ce dernier devra faire un diagnostic de sites, former des référents (guides composteurs), suivre, accompagner et évaluer l'opération.

Fin 2012, 2 sites ont été inaugurés :

- Copropriété Les Rosiers : 20 foyers participants
- Copropriété 1 à 7 rue Arthur Rimbaud : 10 foyers participants

Budget : 11 900 €

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Animateurs déchets

Recrutement d'un animateur déchet. Celui-ci a pour mission d'optimiser la collecte sélective grâce à une communication orale de proximité (porte-à-porte) et d'assurer le suivi qualitatif et quantitatif des déchets valorisables. Trois autres animateurs devraient être recrutés entre 2013 et 2014



Gérer nos déchets : de la production à la valorisation

Les actions 2011/2012 du PLPD

Mise en place de gobelets réutilisables pendant les fêtes du Lilas

Afin de limiter les déchets lors des manifestations publiques, la ville a souhaité acheter des gobelets réutilisables. Les fêtes du Lilas de 2012 ont été les manifestations pilotes pour tester ce dispositif. Toutes les associations étaient invitées à utiliser ces gobelets et à les proposer soit en consigne à 1 euro, soit gratuitement selon le site.

Bilan par site :

☐ **Parc Joliot Curie** (9 800 personnes)

Système de consigne : 1€

Distribution de 2852 gobelets aux associations

382 gobelets non rendus à la fin de la manifestation (soit 13%)

Peu de participation de la part des associations (26/55)

☐ **Stade Gosnat** (800 personnes)

Pas de consigne

Distribution de 395 gobelets

Peu de gobelets non rendus

Bonne participation

Budget : 7130 €

Distribution de Stop pub

Mise à disposition des Stop-Pub au service Environnement, dans les relais mairie, par les ambassadeurs du développement durable et lors de la réception des nouveaux arrivants.

650 Stop-Pub distribués

Budget : 750 €,

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources



Sensibilisation à la réduction des déchets

☐ Animation de 2 stands sur le compostage à la Fête des Moissons (26 août) et au rendez vous annuel des Mains vertes (6-7 octobre)

Budget : 1256 €

☐ 18 articles parus dans l'Hebdo et 5 articles dans le Mensuel, 4 articles en interne dans Contact

☐ Deux actions labellisées « Semaine Européenne de Réduction des Déchets »

- le 22 novembre au self municipal : sensibilisation des agents au gaspillage alimentaire
- les 23 et 24 novembre au centre commercial Simply Market : sensibilisation au gaspillage alimentaire, comparatif mini / maxi déchets, promotion des produits de nettoyage écologiques

Budget : 2850 €



Des projets...

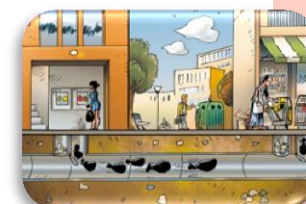
Collecte des textiles

Désignation d'un collecteur pour le textile, le linge de maison et les chaussures en janvier 2013. Installation des 11 premières bornes d'apport volontaire en février 2013.

Collecte pneumatique des déchets

Intimement associé au renouvellement urbain engagé dans le quartier Balzac, le projet porte sur la création d'un réseau souterrain d'environ 10 kilomètres qui desservira 10 000 foyers vitriots, soit 25 000 équivalents habitants. La finalisation du projet est prévu en 2019.

Cette collecte va permettre de réduire les nuisances sonores et olfactives, de faciliter le tri sélectif, d'améliorer le trafic en ville et par conséquent la sécurité routière, mais aussi de préserver l'environnement en réduisant les émissions polluantes et en économisant les ressources naturelles.





Gérer nos déchets : de la production à la valorisation

L'engagement des services

Valoriser les ressources dans les espaces verts

- ☐ Limiter les exportations des terres
- ☐ Réduire les apports de terre végétale et amender les sols en place
- ☐ Valoriser les déchets verts

Réflexion sur les archives électroniques afin de faire diminuer l'archivage papier

Actuellement la ville stocke 2,5 km d'archives au service Archive-Documentation, sans compter toutes les archives présentes dans chaque service. Afin de faire diminuer ce chiffre, un premier travail est actuellement réalisé avec le service Communication pour définir une arborescence pour l'archivage numérique spécifique à ce service.

Des sessions de formation, en interne, sur l'archivage, sont proposées par le service Archive-Documentation et à l'attention de l'ensemble du personnel.

Préservation de la biodiversité – Protection des milieux et des ressources

Récupération des matériaux de voirie

- ☐ Réemploi des remblais
- ☐ Réemploi des déblais
- ☐ Réutilisation de matériaux naturels (grès) qui ont une plus longue durée de vie
- ☐ Réemploi des bordures en place (une demande est aussi faite aux aménageurs)
- ☐ Utilisation de graves recyclées issues d'une filière locale.

Dématérialisation progressive des documents des services administratifs

Le service Ressources Humaines a entamé depuis 2011 une réflexion sur la dématérialisation de certains documents. En 2012 les documents existants en format électronique sont :

- ☐ Une partie du dossier des retraites
- ☐ L'avancement de grade
- ☐ Le bulletin de paie au trésorier (environ 50 000 feuilles économisées)
- ☐ La déclaration URSAFF

Projets de dématérialisation

- ☐ Le dossier agent
- ☐ Les états liquidatifs de paie pour le trésorier



3. Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

La solidarité est intrinsèque au développement durable. Elle doit s'appliquer envers tous, notamment les plus défavorisés, les plus vulnérables. Cette solidarité s'exprime à différentes échelles de territoire, du local au mondial: quartiers, communes, régions, campagnes et villes, les rapports entre les pays du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest... Il s'agit de permettre l'accès à des conditions de vie décentes à chacun, à un niveau équitable de qualité de vie.

Être solidaire avec les générations futures, c'est inscrire les actions et les décisions dans une perspective de long terme. Les conséquences et impacts des décisions d'aujourd'hui ne doivent pas nuire à l'avenir et être irréversibles : pour ce faire, il s'agit d'appliquer le principe de précaution.

Aujourd'hui, la persistance de la pauvreté, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'isolement de certaines catégories de la population montrent bien que le développement économique n'implique pas nécessairement le progrès social. Or, cohésion sociale et solidarité s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires.

La ville de Vitry sur Seine œuvre depuis longtemps pour lutter contre les inégalités, pour permettre l'accès de tous aux droits sociaux et à une meilleure qualité de vie malgré la crise économique actuelle et l'augmentation du chômage.



Lutter contre les inégalités sociales

Enjeux et défis

La crise économique a des répercussions fortes sur l'emploi de façon générale et particulièrement pour certains publics qui s'en trouvent d'autant plus fragilisés, tels que les jeunes, traditionnellement exposés aux retournements conjoncturels mais aussi les seniors, avec une intensité inédite. D'après les études de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2010), les personnes aux revenus faibles sont toujours les plus touchées par des problèmes de santé et des conditions de travail dégradées. Plus grave et conséquence directe de la crise, les principaux indicateurs sur la pauvreté et l'exclusion sociale sont très dégradés : 13 % des franciliens vivent avec moins de 942 euros par mois, un nombre de bénéficiaires de minimas sociaux en hausse globale de 7 % et une augmentation de 16 % des dépôts de dossiers de surendettement.

A Vitry sur Seine, pour lutter contre les inégalités sociales, la ville applique une politique tarifaire des activités municipales qui tient compte des revenus de chaque foyer. Ainsi environ 10 000 familles bénéficient du quotient familial et ne participent que partiellement au coût réel des activités en fonction de leur revenu. Mais au-delà de l'aide financière, la ville met à disposition des vitriots des services proposant des services de conseils et d'orientations pour leur permettre de résoudre des problèmes d'ordre sociaux, administratifs ou juridiques. Elle développe aussi l'offre de logements, notamment sociaux avec une proportion à 40 %.

Les actions 2012

Des conseils juridiques gratuits

La ville met à disposition gratuitement différentes permanences d'ordre juridique. Affluence en forte hausse en 2012 :

- ☐ Avocats : 1396 personnes reçues
- ☐ Ecrivain public : près de 900 personnes reçues
- ☐ Mission d'accès aux droits des migrants : 302 personnes reçues
- ☐ Correspondant du parquet : 296 personnes reçues
- ☐ ADIL : une centaine de personnes reçues
- ☐ Conciliateur de justice : 195 personnes reçues
- ☐ UFC Que choisir : 221 personnes reçues

En 2012, deux nouvelles permanences ont été proposées : celle du délégué territorial du défenseur des droits (92 personnes reçues), et une consultation d'avocat spécialisé en droit de la famille.

Afin de s'engager dans une véritable démarche de qualité, l'ensemble de ces permanences sera bientôt labellisé 'Point d'accès aux droits' en 2013. Cela permettra notamment d'obtenir des permanences supplémentaires.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Droit aux vacances pour les retraités

La ville propose des séjours vacances adaptés aux retraités :

- ☐ Deux séjours ont été proposés en 2012. En juin, 28 personnes à mobilité réduite et non imposables sont parties 5 jours en Vendée avec 8 accompagnateurs de la ville. En septembre, 36 participants se sont rendus dans le Jura. Les séjours sont pris en charge à 80 % à travers le partenariat ville /ANCV.
- ☐ D'autres vacances sont proposées à un tarif participatif en fonction du prix du séjour et des ressources des participants. En 2011, 8 séjours ont été organisés et 215 personnes y ont participé.



Lutter contre les inégalités sociales

Les actions 2012

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) 2011-2014

Le CUCS est localement l'outil privilégié de contractualisation des financements dits de « politique de la ville » entre l'Etat et la mairie de Vitry. Ce dispositif permet pour l'essentiel de soutenir de façon coordonnée les projets portés par les associations et les centres sociaux en direction des publics issus des quartiers prioritaires de la Zone Urbaine Sensible.

Projet de rénovation urbaine du quartier Balzac (ANRU)

Poursuite de la rénovation du quartier avec la démolition de la dernière tour. Au total ce sont 660 logements qui ont été démolis mais 1320 seront reconstruits dont 471 sur site. La mixité entre logements sociaux et privés est clairement définie.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

L'engagement des services

Aide aux agents en difficulté

Un service au sein des Ressources Humaines est dédié à l'accompagnement des agents : le service social. Ce dernier informe, conseille et accompagne les agents pour résoudre leurs problèmes professionnels et sociaux dans le cadre de l'impact sur leur vie professionnelle (problèmes de logement, surendettement, santé...).



Rendre la ville accessible à tous

Enjeux et défis

Rendre la ville accessible à tous est un enjeu primordial qu'il est essentiel de prendre en compte dans une démarche de développement durable. En effet, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à l'ensemble des services municipaux et des activités de la ville afin de faciliter leur quotidien et donc d'améliorer leur qualité de vie mais aussi pour faire évoluer le regard de l'autre sur la différence.

La ville s'est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre d'une citoyenneté partagée et dans des actions concrètes permettant de faire respecter les droits des personnes en situation de handicap.

Les actions 2012

Renforcer l'accessibilité des bâtiments et, plus largement, des espaces publics

Budget annuel depuis 2009 : 500 000 € pour les équipements publics
75 000 € pour les aménagements de voiries

La problématique de l'accessibilité est prise en compte dans sa globalité et ce, dans tous les projets d'aménagement, depuis de nombreuses années. Des diagnostics ont été élaborés en 2008 pour l'accessibilité des équipements et infrastructures communaux, et en 2009 pour la voirie.

Une programmation pluriannuelle de travaux est prévue depuis 2009 pour les bâtiments et espaces verts (écoles, équipements sportifs et culturels, parcs et squares) et revisitée chaque année en fonction des projets locaux d'aménagement et des contraintes financières.

Ainsi en 2012 différents travaux ont été réalisés :

- ❑ Accessibilité au sein du groupe scolaire Langevin
- ❑ Poursuite de l'installation des boucles magnétiques de comptoir
- ❑ Palais des sports : création de plateformes accessibles pour les personnes en fauteuil et création de sanitaires handicapés.

Une initiative a aussi été proposée pour la 1^{ère} année : une lecture d'un texte avec immersion totale dans l'obscurité pour une mise en situation.

En 2012, un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) a été formalisé, permettant d'améliorer l'accessibilité de la voirie pour se rendre dans les différents équipements. Les travaux concernent notamment l'élargissement des trottoirs, le déplacement du mobilier urbain, l'aménagement des traversées piétonnes, et l'aménagement de places de stationnement supplémentaires. Une programmation pluriannuelle de travaux sera établie dès 2013.

Au-delà de ces travaux, des dispositifs spécifiques ont été mis en place dans certains équipements qui ont permis à la ville de se voir décerner en 2011 le 1^{er} prix des trophées de l'innovation pour l'accessibilité handicapé du théâtre Jean Vilar (accessibilité des vestiaires pour les artistes, des sanitaires et douches et accessibilité du public), et en 2012, le 2^{ème} prix pour l'accessibilité de la bibliothèque municipale (accessibilité du bâtiment et des ouvrages proposés).

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Soutien aux entreprises adaptées ou a des établissements et services d'aide par le travail

Un marché d'entretien d'espaces verts a été attribué aux ATELIERS DE L'ETAI qui réalisent des prestations de création, remise en état et d'entretien d'espaces verts avec 30 agents d'exécution et 5 moniteurs d'encadrement.

L'engagement des services

Formations spécifiques sur le handicap

Le personnel communal a pu bénéficier de formations spécifiques sur le handicap :

- langue des signes,
- formation des agents à l'accueil d'un usager en situation de handicap,
- formation des agents (direction des services socio-éducatif) à l'accueil d'enfants en situation de handicap.



Favoriser la cohésion et la mixité sociale et intergénérationnelle

Enjeux et défis

La diversité des cultures, des milieux, des générations est une richesse pour le territoire. La population ne doit pas être catégorisée selon son statut social, son âge, sa nationalité ou sa différence. Tout le monde doit pouvoir profiter de l'expérience et du parcours de chacun afin d'offrir des réflexions et des comportements s'inscrivant dans les principes du développement durable.

Les collectivités peuvent agir dans ce sens en provoquant, en initiant la rencontre et le lien entre ces différentes catégories de personnes. C'est pourquoi Vitry a cette volonté de lutter contre l'isolement et de développer les solidarités envers toutes les catégories de personnes (les personnes âgées, les personnes atteintes de handicap, les jeunes, les plus démunis...) afin de favoriser les échanges et l'entraide.

Les actions 2012



Favoriser le maintien à domicile

- Service de soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées
- Services d'aide à domicile
- 140 repas livrés chaque jour à domicile (même le week-end et les jours fériés)

Maison de l'enfant et de la famille : La Parentèle

Le lieu d'Ecoute Enfants-Parents de la petite enfance et le lieu d'Ecoute Parents de la Direction Socio-éducative ont été regroupés pour mieux s'adapter aux besoins des familles. L'objectif est de rassembler tous les acteurs intervenant dans le champs de la parentalité.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Journée 'Handicap : on dit cap'

Pour la 10^{ème} année consécutive, la ville a organisé, en partenariat avec les associations, la journée 'Handicap : on dit cap'. Celle-ci était particulière car elle était organisée simultanément avec la fête de quartier du centre-ville et a permis une réelle mixité. La journée a connu un réel succès.

Rompre l'isolement des personnes âgées

Le service Accueil et vie sociale a pour objectif de rompre l'isolement des personnes âgées. Pour cela des activités sont organisées :

- Gymnastique douce : 25 personnes inscrites
- Aquagym : 13 personnes
- Cours de chant : 36 personnes
- Cours de dessin : 25 personnes
- Cours d'anglais : 59 personnes

Le service organise une ou deux sorties par mois. En 2011, 681 retraités ont participé aux 13 sorties proposées. La ville prend en charge 30 % du coût.

Il organise aussi des goûters spectacles sur toutes les résidences qui sont aussi ouverts aux habitants du quartier.

La salle A.Croizat est devenue une salle d'activités où 53 animations ont été organisées en 2011 avec 724 participants au total.

Des projets...

Lutter contre la fracture numérique

Dans le cadre de son projet de lutte contre la fracture numérique, la ville a recruté un animateur multimédia en 2012. Dès janvier 2013, des ateliers pour débutants seront mis en place pour les retraités. Il est prévu de former au moins 120 personnes. En parallèle, un accompagnement personnalisé et des stages thématiques seront initiés en fonction des besoins.



Favoriser la cohésion et la mixité sociale et intergénérationnelle

Promotion de la mixité intergénérationnelle

- ☐ Le Microlycée 94 du lycée Jean-Macé est une structure scolaire publique expérimentale qui s'adresse à des jeunes 'décrocheurs' souhaitant reprendre leurs études et préparer le baccalauréat. Celui-ci est lauréat du concours 2012 de la Semaine nationale des retraités et personnes âgées pour son projet qui consistait à écrire et mettre en scène une création théâtrale collective intergénérationnelle sur le thème des migrants. L'objectif était de créer un cadre de rencontre entre des jeunes et des résidents d'un foyer de personnes âgées de Vitry, pour leur permettre, à travers l'écriture et la création d'une pièce de théâtre, de s'enrichir mutuellement en partageant leurs expériences, dans le cadre d'ateliers menés par des professionnels (auteur dramatique et metteur en scène).
- ☐ Action théâtre intergénérationnel en partenariat avec le centre Balzac et le foyer-logement Lucien Français.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Des projets inscrits dans le PLH 2012-2017

- ☐ Favoriser la mixité dans le parc social
- ☐ Favoriser le maintien à domicile
- ☐ Développer de nouvelles structures pour les jeunes travailleurs, les étudiants et les jeunes en rupture d'hébergement
- ☐ Développer une offre innovante de solutions de logements pour les personnes âgées et/ou handicapées
- ☐ Améliorer l'accès au logement des jeunes



Développer la coopération internationale

Enjeux et défis

La coopération internationale permet d'établir des échanges, des liens et des partenariats entre les pays, sur des enjeux très variés comme la culture, la recherche scientifique, l'éducation, la santé, la justice, l'industrie, l'environnement... La coopération est intimement liée à la solidarité internationale, qui a pour objectif de promouvoir l'équité sociale et de réduire les inégalités entre les pays en voie de développement et les pays développés. Le développement durable est un enjeu majeur de la coopération et de la solidarité internationale. Le revenu moyen des 20 pays les plus riches est 37 fois supérieur à celui des 20 pays les plus pauvres, et ce rapport s'accroît.

Vitry construit, depuis plusieurs décennies, des relations d'échanges et de coopération avec de nombreux pays et villes. À travers des voyages, des séjours de vacances, des actions de solidarité, ces échanges amicaux et respectueux contribuent à une plus grande connaissance mutuelle et à de meilleures relations entre les hommes

Les actions 2012

Les jeunes et la coopération internationale

Grâce au travail de coopération et à l'action autour des villes jumelées, c'est plusieurs dizaines de jeunes et d'enfants qui bénéficient de vacances à Vitry ou dans les centres de vacances chaque année.

- ❑ Grâce au partenariat engagé entre les villes de Jéricho, de Vitry et de Bonneuil, douze enfants palestiniens de 9 et 10 ans (huit à Vitry et quatre à Bonneuil) ont bénéficié d'un séjour en France, du 5 au 19 juillet 2012.
- ❑ Grâce aux liens de solidarité tissés depuis plus de 30 ans par Vitry au Sahara occidental, quinze enfants sahraouis ont passé aussi des vacances en France, du 7 juillet au 28 août 2012.
- ❑ Enfin, le comité de jumelage de Vitry a permis à quinze jeunes Tchèques de 12 à 17 ans de venir en France, du 6 au 22 juillet 2012, tandis que de jeunes Vitriots se sont rendu en République tchèque. Les jeunes des deux pays, pour qui de nombreuses activités de loisirs ont été prévues, se sont rencontrés le 23 juillet à Kladno, ville jumelée avec Vitry.

Cohésion et solidarité entre territoires et entre générations

Fêtes du Lilas

Le village associatif des fêtes du Lilas accueillait cette année une délégation venue directement de Jéricho en Palestine. Cela a permis de rappeler l'engagement de la ville en matière de coopération et les valeurs de paix et de partage véhiculées lors de ces traditionnelles fêtes.



4. Epanouissement de tous les êtres humains

Le développement durable est souvent associé à la protection de l'environnement alors que celui-ci n'en est qu'une composante. Le principe même du développement durable ne pourrait exister sans la prise en compte des besoins et des aspirations des personnes qui vivent ou travaillent dans cet environnement. Leur épanouissement est une composante essentielle de tout projet voulant s'inscrire dans une démarche de développement durable. Néanmoins, cette attention à l'épanouissement de chaque individu présent sur leur territoire ne doit cependant pas hypothéquer les possibilités d'épanouissement de ceux et celles qui y seront présents demain, ni de ceux et celles qui vivent ailleurs sur la planète.

La ville de Vitry sur Seine joue un rôle particulièrement important dans la poursuite de cette finalité. Elle est au plus près des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations. C'est pourquoi elle a à cœur de développer les activités culturelles, sportives et de loisirs, qu'elle alloue un budget important à l'éducation et à l'enfance et qu'elle fait tout pour favoriser l'accès à la santé.



Donner à chacun une éducation de qualité

Enjeux et défis

Accéder à une éducation de qualité est un enjeu majeur en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de l'état de santé et de bien-être des individus et des collectivités. En effet, l'éducation permet la transmission de connaissances aux générations futures qui pourront ainsi être en capacité de prendre en toute connaissance de cause des décisions relatives à leur environnement.

La ville est tout à fait consciente de ces enjeux et c'est pourquoi l'une des plus grosses parties de son budget est consacrée à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse (26,8 % = 54 millions d'euros).

Les actions 2012

Rentrée 2012 pour la petite enfance

- ❑ 10 crèches multi-accueils (dont 4 gérées par le département)
- ❑ 3 haltes multi-accueils
- ❑ 728 places en crèches et haltes multi-accueils
- ❑ Environ 200 assistantes maternelles proposant près de 450 places

Dont 1 ouverture en 2012 :

- 1 crèche multi-accueil (E.Triolet) dans le quartier Balzac : 45 places

Classes d'environnement

Budget : 920 000 € en 2011

Tous les ans, environ 1000 élèves d'élémentaire et plus d'une centaine de maternelle partent en classe d'environnement à la montagne, à la mer ou à la campagne. La municipalité finance plus de deux tiers du coût.

Des fournitures scolaires gratuites

Chaque année, tous les enfants des écoles élémentaires (environ 5500 élèves) reçoivent un sac à dos contenant tout le matériel scolaire. Depuis 2011, les parents d'élèves sont également associés au choix des fournitures, aux côtés des enseignants

Budget : 165 000 €

Les ludothèques

En 2011, les 3 ludothèques ont eu une fréquentation en hausse du public avec 3400 à 4800 personnes selon les sites.

Les centres de loisirs

Durant l'année scolaire 2011/2012, près de 550 enfants sont accueillis dans les centres de loisirs primaires le mercredi (430 pendant les vacances) et 700 enfants dans les centres de loisirs maternels (430 pendant les vacances). Chaque équipe élabore un projet pédagogique qui fixe les règles de vie et l'approche éducative, et un projet d'animations.

Budget : 5 223 498 €

Epanouissement de tous les êtres humains

Un projet d'établissement pour les crèches

Un projet d'établissement a été finalisé. Celui-ci est remis aux parents. Ce document aborde la qualité de l'accueil, les relations avec les parents, la période d'adaptation, les soins, les repas, les temps de sommeil, les activités, les sorties...

Ouvertures de crèches

Janvier 2013 : crèche inter-entreprises dans le quartier Concorde Stalingrad
Septembre 2013 : crèche O.de Gougues (45 places) dans le quartier Balzac

Des projets...



Permettre l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour tous

Enjeux et défis

De même, au-delà de la convivialité et de l'épanouissement de l'individu, les pratiques culturelles et sportives sont l'occasion de transmettre des valeurs et des savoirs faire. Les collectivités ne peuvent s'engager dans une démarche territoriale de développement durable sans prendre en compte l'épanouissement de leur population, et permettre à tous de pouvoir accéder à la culture, aux loisirs et au sport.

Dès les années 60, Vitry s'est engagée dans une politique ambitieuse de développement de l'offre culturelle sur le territoire en le rendant accessible à tous. Un des leviers qui a permis cela est le 1 % culturel qui impose aux maîtres d'ouvrage publics de consacrer 1 % du coût total des travaux à la commande d'une œuvre d'art. Vitry consacre près de 8 % de son budget de fonctionnement à la culture et 65 % des équipements culturels sont communaux.

La ville soutient aussi la pratique du sport en entretenant et en développant les équipements sportifs mais aussi en soutenant le monde associatif. Tous les ans environ 870 000 passages sont comptabilisés dans les équipements municipaux et 11 000 personnes sont licenciés ou adhérents à une association sportive (14 % de la population). La ville contribue ou organise aussi de nombreux événements sportifs comme l'Humarathon, le Vitryathlon, les Olympiades des centres de loisirs, le Cross des Blondeaux...

Les actions 2012

Soutien à la création

Le 1% culturel

L'art est dans la ville : visites guidées organisées pour découvrir les différentes œuvres qui jalonnent Vitry. Pour mettre en avant ces œuvres, les signaler et les commenter, la ville est en train d'installer un mobilier urbain, le 'fil d'Ariane'. Des cartels disposés à proximité des œuvres permettront une meilleure appropriation de celles-ci par les habitants.

Le théâtre Jean Vilar

En 2012 le théâtre municipal a fêté ses 40 ans. Une exposition permet de retracer son histoire et les origines de sa création mais aussi rappelle les liens forts qui existent avec le public.



La culture pour tous

Vitry môme

Lors du dernier week-end de septembre, 8 spectacles et animations pour les enfants de 3 à 6 ans ont été organisés par le Centre Culturel de Vitry. L'objectif était de permettre aux plus jeunes d'aller de participer à un spectacle. Ces derniers étaient soit gratuits soit très peu chers (3 à 6 euros). Malgré le prix les spectacles qui alliaient musique et théâtre étaient de qualité et 60 % étaient produits par des compagnies locales.

Ouvertures nocturnes de la bibliothèque Nelson Mandela

De mai à juin pendant la période de révision des examens, la bibliothèque municipale a ouvert en nocturne de 19h à 22h. En 5 semaines, environ 600 jeunes et plus de 2000 passages ont été comptabilisés. Cette action a été un succès et sera sûrement reconduite en 2013.



Un accès facilité pour les retraités et les personnes handicapées

- ❑ 12 séances de cinémas offertes par an (3 cinémas Robespierre) = 497 cartes délivrées en 2011
- ❑ Abonnement 10 € au théâtre J.Vilar pour 4 spectacle par an = 205 abonnements en 2011
- ❑ Stage trimestriel 'Osez la danse' = 15 personnes inscrites

Epanouissement de tous les êtres humains

Eté sportif 2012

Depuis quelques années le service de la jeunesse organise pendant l'été des activités sportives pour les jeunes de 15 à 25 ans. Cette manifestation a lieu sur le complexe sportif du 8 mai 1945. En 2012 la fréquentation a nettement augmenté (en 1 mois il y a eu la fréquentation de tout l'été 2011) même si cela reste à l'échelle du quartier.

Des projets...

Atelier de danse contemporaine pour les seniors

L'académie de danse en partenariat avec le service Accueil et vie sociale organisera en 2013 un atelier de danse pour les seniors. Le coût sera entièrement pris en charge par le CCAS.



Promouvoir la santé et le bien-être

Enjeux et défis

En 1992, le principe 1 de la déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement affirmait : *les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.* La prise en compte de la santé, sa promotion et son accès sur un territoire, est très importante.

La ville a mis en place depuis longtemps une véritable politique locale de santé en ouvrant notamment un dispensaire en 1925. Aujourd'hui, le centre municipal de santé, entièrement reconstruit en 2007, est très fréquenté (71 800 passages en 2011). Il propose des consultations dans de nombreuses spécialités et le tiers payant est appliqué. Les patients disposant d'une mutuelle conventionnée peuvent même être dispensés de l'avance des frais et aucun dépassement d'honoraire n'est pratiqué.

Les actions 2012

Conférences santé pour les retraités

Organisation de conférences sur des sujets médicaux en relation avec le vieillissement. En 2011, 300 personnes ont participé à ces conférences.

L'accès aux soins pour tous

- ☐ Vaccinations gratuites pour tous
- ☐ Centre municipal de santé accessible à tous. Diverses spécialités représentées, laboratoire d'analyses médicales, service de radiologie-échographie, service de soins infirmiers, service dentaire,...
- ☐ 4 centres de planification familiale et d'éducation à la famille implantés sur la commune. Toutes les consultations sont gratuites.
- ☐ 5 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) dont 2 gérés par la ville.
- ☐ Centre Médico-Psycho-Pédagogique : l'Imagerie

La prévention

- ☐ Maison de l'enfant et de la famille : 'La Parentèle'
- ☐ Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) pour les jeunes de 12 à 25 ans : 412 passages en 2011 (126 en 2007)
- ☐ Organisation d'ateliers dans 4 logements foyers : Boire, manger, bouger
- ☐ Distribution de préservatifs
- ☐ Tenue du fichier vaccinal
- ☐ Analyse de légionelles dans les foyers-logements

Forum santé

Organisation d'un forum santé au foyer de travailleurs migrants Concorde en juin 2012.

Epanouissement de tous les êtres humains

Lutte contre l'habitat insalubre

En 2011, le service Hygiène a traité 196 dossiers concernant des logements en situation d'insalubrité. 6 procédures ont été engagées à l'encontre des propriétaires

Participation à la journée de lutte contre le SIDA

Cette année la cérémonie à l'attention des jeunes diplômés et la journée mondiale de lutte contre le SIDA se sont déroulés le même jour, le 1^{er} décembre. Cela a été l'occasion de sensibiliser les jeunes aux dangers de cette maladie et aux moyens de prévention et de dépistage possibles.



Promouvoir la santé et le bien-être

L'engagement des services

Santé et sécurité au travail

Le Document Unique d'évaluation des risques est en cours d'élaboration. L'objectif de ce document est de lister l'ensemble des risques liés aux différents métiers et de mettre en place des actions de prévention pour éviter le risque. Il a été réalisé en partenariat avec l'ensemble des services et sa finalisation est prévue en 2015. Parallèlement, l'évaluation des risques chimiques est également menée avec les services : identification des produits, remplacement des plus dangereux, organisation des stockages, ...

En 2011 les jours d'absence à cause d'un accident de travail ont augmenté de 25 % par rapport à 2010. Les accidents touchent essentiellement la direction des services Socio-éducatifs (restauration, éducation), la voirie et les aides à domicile. Les accidents sont étudiés avec le service prévention et le Comité Hygiène et Sécurité (CHS) afin que des solutions correctives soient mises en place avec les services.

Outre l'accompagnement des services par les chargés de prévention, divers projets sont menés en continu (besoins en formations sécurité, équipements de protection, organisation incendie, ergonomie, ...). En 2012, un projet spécifique d'évaluation des risques des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), notamment sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), s'est mis en place. La concrétisation des études et l'élaboration des plans d'actions se feront en 2013.

Groupes de travail sur les conduites addictives

Le groupe de travail sur les conduites addictives (alcool, cannabis, médicaments,...) a mis en place en 2012 un règlement intérieur validé par le CHS. Des temps de sensibilisation sur la prévention des effets de l'alcool ont été réalisés. Une communication a aussi été faite via le magazine interne Contact et l'intranet

Meilleure prise en charge des agressions

Création d'un observatoire des agressions qui permettra un véritable suivi puis une prise en charge rapide par le cabinet médico-psychologique du travail. A la différence de ce qui se faisait avant, ce ne sera plus juste une déclaration.

Reclassement des agents

Depuis mars 2011 un groupe de travail a conçu une procédure permettant d'accompagner l'agent mais aussi le service qui l'accueille. Cette procédure a été mise en place en janvier 2012. Afin de présenter de façon originale cette nouvelle procédure aux services, la cellule de reclassement l'a 'théâtralisé' : deux comédiennes ont réalisé de petites saynètes théâtrales, souvent humoristiques, mais aussi très réalistes, pour mettre en scène le reclassement et amener les différents cadres à s'interroger sur cette procédure.

En 2010, 2 agents ont été reclassés, en 2011, 4 et en 2012, 11 agents.

Prestations sociales

- ❑ En 2011, 196 agents ont perçu des prestations sociales : participation de l'employeur aux gardes d'enfants, colonies de vacances, centres de loisirs, locations de vacances, séjours éducatifs, linguistiques, allocations enfants handicapés.
- ❑ En 2011, 602 personnes ont bénéficié de la participation de l'employeur à la cotisation mutuelle.

Budget 2011 :
65 616 €

Budget 2011 :
80 479 €

Epanouissement de tous les êtres humains

Psychologue du travail

La psychologue du travail propose des consultations individuelles, des groupes de parole et des sensibilisations sur des thématiques telles que le harcèlement moral ou les agressions.



Eduquer et sensibiliser au développement durable

Enjeux et défis

Le développement durable, malgré sa médiatisation et sa notoriété, est souvent mal perçu ou mal interprété, car il comporte des enjeux complexes et souvent méconnus. Il est important d'informer et de sensibiliser les personnes à ces enjeux.

L'éducation au développement durable est une priorité : elle est le gage de la prise de conscience, de l'évolution des mentalités, pour au final offrir la possibilité d'une vie plus équitable pour tous, tout en préservant les ressources terrestres. Cet enseignement ne doit pas se cantonner aux plus jeunes, il doit viser toutes les générations.

Les actions 2012

Ambassadeurs du développement durable

Afin de réduire les charges locatives et de participer à la préservation du cadre de vie des habitants, la ville, en accord avec des bailleurs sociaux présents sur son territoire, a confié à l'association de réinsertion PEVM (Partenariat Emploi Ville Médiation) le déploiement d'actions de médiation développement durable au sein des parcs locatifs. Il s'agit à travers des visites à domicile, de porter des informations auprès des habitants sur les bonnes pratiques du tri sélectif, les économies d'eau et d'électricité, la préservation du cadre de vie et mettre l'accent sur la collecte pneumatique. Un mousseur réducteur de débit d'eau, une ampoule basse consommation et un sac de tri sont aussi remis à chaque ménage lors de ces visites.

Sur la première année de mise en œuvre de l'action (mai 2011- avril 2012), 1563 logements étaient visés et 1258 ont été sensibilisés soit 80,5% des foyers.

Le Sac à DD

Outil développé par l'Exploradome, le sac à DD est à destination des classes d'élémentaires. A Vitry, 3 classes ont été pilotes de ce projet.

Eco-conçu, le dispositif comprend différents outils qui permettent d'appréhender l'ensemble des problématiques liées au développement durable tout au long de l'année scolaire dans l'ensemble des activités de la classe en suivant les aventures et le voyage de DD, un voyageur mystérieux.

Les outils présents dans le Sac à DD s'intègrent pleinement dans le fonctionnement de la classe. Il ne s'agit pas d'une malle pédagogique qui ne traite que des questions environnementales. L'enfant est placé au cœur d'une réflexion menée tout au long de l'année et intégrée aux différents aspects de la vie de la classe. Il devient un acteur éclairé et responsable du développement durable.

Les thématiques traitées dans ce dispositif sont : les déchets et leur deuxième vie, l'eau et l'économie de la ressource, le bien-être, l'énergie et les pollutions associées, le gaspillage alimentaire.



Epanouissement de tous les êtres humains

Sensibilisation : Classes d'eau

Interventions dans les écoles sur l'eau et l'assainissement, abordant les questions d'économies d'eau, de pollution, de rejets toxiques, etc..., dans le cadre des classes d'eau.

Depuis 2007, le nombre de classes concernées par an varie entre 4 et 8. En 2011, 6 classes en ont bénéficié.



Eduquer et sensibiliser au développement durable

Les actions 2012

Animations des centres de loisirs maternels (2011/2012)

A France et B Pascal : Projet d'animation sur l'art et la solidarité

Ou, comment peut-on grâce à l'art devenir solidaire des autres.

Les enfants ont découvert différents peintres et styles artistiques, en vue de réaliser une exposition en fin d'année scolaire à la maison des associations. Les œuvres des enfants ont été, à cette occasion, troquées par les familles contre des produits d'hygiène donnés à une association caritative. Ainsi, toute la démarche « d'art solidaire » prend ici son sens.

J Jaurès : La récupération « donner une deuxième vie aux objets..... »

Accompagner l'enfant dans ses découvertes pour qu'il puisse appréhender qu'avec un objet on peut en réaliser un autre. Cela s'est réalisé grâce à la mise en place d'ateliers de petites créations tels que des petits personnages, des instruments de musique, des poupées, des voitures... Ces créations ont été utilisées dans les espaces jeux.

A France, M Cachin et I. Joliot-Curie : Jardins pédagogiques

L'association Planète Lilas a accompagné les enfants dans leur découverte de la terre, des plantes et du jardinage. Des sorties dans les jardins familiaux du parc des Lilas ont aussi été organisées.. Des jardiniers à la retraite ont participé à ce projet.

Des projets...

Exposition éco-gestes

La ville souhaite proposer une exposition itinérante sur les éco-gestes aux directeurs d'école et aux directeurs de centres de loisirs, afin qu'ils puissent l'accueillir dans leurs locaux. Il est prévu d'approfondir les thèmes abordés dans un livret qui pourra être distribué aux enseignants, aux animateurs et aux enfants. Ces éléments seront des supports de discussion pour les enseignants et les animateurs, autour du thème de l'environnement.

Les différents thèmes abordés seront : l'eau, l'énergie, les déplacements, les déchets, la biodiversité, la consommation, le bruit et l'air intérieur.

Budget : 15 000 €

Epanouissement de tous les êtres humains

L'engagement des services

Sensibilisation des services au développement durable

Dans le cadre d'une démarche interne de développement durable et d'une réflexion sur le PCET, une sensibilisation de l'ensemble des services de la ville a été lancée. Celle-ci a débuté par la direction de l'environnement. En cette fin d'année 2012 49 personnes ont assisté à une présentation sur le contexte et les enjeux du développement durable ainsi que sur la définition et la méthodologie du PCET. L'objectif est de faire prendre conscience aux agents de l'importance des enjeux du développement durable dans l'application de leur métier.

Cette action est un préalable à une démarche de concertation plus large avec l'ensemble des directions.

Les ateliers des mains vertes de la saison 2012 dans le parc du Coteau - Marcel Rosette

Comprendre et préserver, par des méthodes alternatives, la biodiversité locale sont les objectifs des ateliers des mains vertes organisés par la direction des espaces verts. En 2012, 250 personnes sont venues partager et/ou apprendre des techniques horticoles, au cours des 6 ateliers proposés.

La fréquentation de ce parc s'élève à près de 276 000 usagers pour 2012.



5. Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

C'est pour une grande part le mode de développement, adopté depuis plusieurs décennies par l'ensemble des pays industrialisés et fondé sur une augmentation massive de la production et de la consommation de biens matériels, qui est à l'origine des principaux dommages causés à la planète. Parmi ces impacts négatifs, on peut citer la pollution des milieux, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement de ressources naturelles non renouvelables ou encore le changement climatique. Ces atteintes à la planète ont toutes des répercussions sur la santé des hommes, sur les sociétés et sur l'économie elle-même.

C'est donc également une condition essentielle d'un développement durable que d'abandonner les modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables c'est-à-dire à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et pour la santé. Une dynamique de développement est cependant indispensable pour assurer la production de richesses nécessaires au bien-être de tous. Elle doit se concrétiser par des productions innovantes, qui participent aux finalités énoncées pour un développement durable.

Le rôle des collectivités territoriales en la matière découle de leur proximité avec les acteurs de la production et de la consommation qui vivent, produisent et consomment sur leurs territoires. La responsabilité de ces acteurs est engagée dans les choix qu'ils font, à travers l'éco-responsabilité de leur gestion et de leur consommation ainsi que par le biais des services qu'ils rendent aux entreprises et à la population.



Développer et soutenir l'économie locale

Enjeux et défis

A Vitry sur Seine, l'activité économique est très présente et compte environ 3 300 entreprises représentant 19 500 emplois. Elle représente environ un quart du territoire, avec un tissu diversifié et dynamique, comprenant de grandes unités et des PME PMI (Petite et Moyenne entreprise, Industrie). Plusieurs grappes et réseaux d'entreprises et des pôles de compétitivité viennent renforcer cette vitalité (Matériaupôle, Sol'iage, Mécatronic, Medicen, Elastopôle).

De plus, Vitry se veut une ville des 'courtes distances' où logements et activités économiques se situeraient au même endroit. Ainsi, les différentes opérations d'aménagements actuellement en œuvre sur la ville (OIN, RD5, RD7, quartier Port à l'Anglais...) mêlent à la fois logements, commerces, transports et activités économiques.

Vitry accompagne aussi les nouvelles entreprises à s'implanter sur le territoire grâce à la gestion d'une bourse des locaux. Les entreprises déjà sur le territoire peuvent aussi en profiter pour avoir des locaux plus grands ou plus adaptés à leurs besoins actuels.

Les actions 2012

« Handicafé » pour l'emploi



Le 6 mars 2012 s'est tenu le 2^{ème} Handicafé organisé par la ville et les acteurs de l'emploi locaux (Pôle emploi, Mission locale Ivry-Vitry...). Cet Handicafé avait pour ambition d'être une rencontre conviviale entre les recruteurs et les personnes handicapées. Une quinzaine d'entreprises y ont participé, pour rencontrer de nombreux travailleurs handicapés en recherche d'emploi.

Petit-déjeuner d'entreprises

Environ 4 fois par an les entreprises du territoire sont invitées par la mairie autour d'un petit-déjeuner. Ces réunions permettent le partage d'informations. En 2011 une de ces réunions a été consacrée aux éco-acteurs. Une trentaine d'entreprises était présente.

Aide à la création d'entreprise

Dans le cadre de leur partenariat, la ville de Vitry-sur-Seine et l'association Espace pour entreprendre, spécialisée dans l'accompagnement et le suivi de la création d'entreprise, ont organisé, en mai 2012, une réunion d'information sur la création d'entreprise.

Seize personnes ont participé à cette initiative, au cours de laquelle leur ont été présentés le parcours du créateur et les démarches à suivre, les écueils à éviter, avec un zoom particulier sur les aides financières et les dispositifs d'accompagnement des créateurs.

Forum emploi 2012

Le 12^{ème} Forum emploi organisé par la ville et les acteurs locaux de l'emploi s'est tenu en novembre. Il a accueilli près de 1500 personnes venues rencontrer les nombreuses entreprises participantes ainsi que les organismes de formation, d'information et de conseil concernant l'emploi.

Des rencontres thématiques étaient proposées durant la journée sur des thèmes comme la rédaction d'un CV, l'entretien d'embauche ou l'intégration dans l'entreprise.

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

L'engagement des services

Clauses sociales dans les marchés publics

Depuis 2008 et l'opération de renouvellement urbain, des clauses d'insertions sont apparues dans les marchés publics. Ces clauses obligent les entreprises à accueillir des personnes en insertion. En 2011, 38 500 heures d'insertion ont été effectuées. A fin décembre 2012, le montant global des heures d'insertion depuis le lancement du programme de rénovation urbaine, devrait dépasser 95000 heures. Depuis 2012 ces clauses ont été intégrées dans d'autres marchés publics de travaux.



Soutenir la recherche et l'innovation

Enjeux et défis

De tradition industrielle depuis la fin du XIXe siècle, la ville de Vitry comprend, aujourd'hui, sur son territoire des unités de recherche, d'innovation et d'expertise de niveau national, voire européen. Ces différents organismes, publics ou privés, agissent dans des domaines très différents : l'industrie pharmaceutique, les matériaux (avec le caoutchouc ou le béton et granulat), la recherche pure (métaux et matériaux), l'expertise ferroviaire. Cette spécificité recherche/innovation du territoire est un atout de développement de l'activité de la ville, de son attractivité, résolument tourné vers la recherche-développement. C'est pourquoi la ville soutient certains projets initiés par des associations ou des industriels.

Des projets...

Le projet People

C'est dans le cadre d'un appel à projets européen que s'inscrit le projet People, soutenu par la ville de Vitry et développé par l'Institut Universitaire et Technologique (IUT) de Chéroux. L'objectif est de développer l'utilisation des nouvelles technologies pour les villes du futur, de les expérimenter dans le réel, avec les usagers.

Le projet se développera à Vitry : l'idée étant de créer un village virtuel, via le réseau de bus de la ville connecté à un réseau social concernant uniquement le territoire de Vitry. Ce village virtuel permettra aux habitants de rechercher des services, de développer des connaissances et des solidarités. Il permettra également aux commerces et services de proximité de développer leurs offres et à la ville de donner des informations.

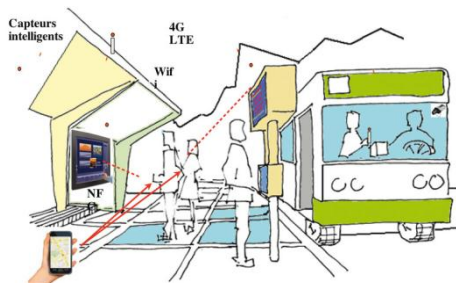


Schéma pour un réseau d'abris bus intelligents

Le pôle Biotech des Ardoines et l'IPHE

Le pôle Biotech des Ardoines proposera des locaux adaptés aux activités de recherche, de production et de services liées aux biotechnologies. Il sera le catalyseur de fertilisations croisées entre les activités industrielles présentes sur le territoire d'Orly-Rungis-Seine Amont et la recherche développement en biotechnologies : santé, sécurité alimentaire (bio-puces), nouveaux matériaux pour l'industrie aéronautique, filière d'éco-activités (bio remédiation...).

L'Incubateur Pépinière Hôtel d'Entreprises (IPHE) des Ardoines sera l'une des premières concrétisations du pôle Biotech. L'IPHE sera un équipement entièrement tourné vers l'aide au développement des entreprises innovantes. Doté d'un management de type entrepreneurial, il accompagnera les entreprises et facilitera leur mise en réseau, aidé en cela par l'ensemble des acteurs du territoire. Au fur et à mesure de leur évolution, un simple changement de statut et de loyer permettra aux entreprises de rester dans les lieux ; leur relocalisation au sein du pôle Biotech sera également facilitée.

Sol'iage

Association loi 1901, Sol'iage se veut le centre référent des acteurs franciliens du secteur des gérontechnologies. Elle fédère les structures et sociétés qui créent, développent, commercialisent, utilisent ou financent des produits et services destinés aux personnes âgées et à leurs aidants. Il s'agit d'un lieu de convergence et de connaissance entre chercheurs, porteurs de projets, entreprises, institutions médicales et utilisateurs de Seine Amont et de l'Ile-de-France.

Sol'iage organise chaque année la Bourse de l'innovation Charles Foix qui récompense des projets innovants permettant d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, bourse financée notamment par les villes d'Ivry et de Vitry.

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Développer une politique d'achats responsables

Enjeux et défis

Depuis la réforme du Code des marchés publics de 2006, les collectivités peuvent intégrer des critères sociaux et environnementaux dans leurs achats sur des produits variés : mobilier urbain, fournitures de bureau, bois, véhicules, matériaux de construction, produits d'entretien... Au-delà du poids économique que représentent les achats publics, cette commande publique responsable est un véritable levier pour faire évoluer l'offre des fournisseurs vers une meilleure prise en compte des enjeux du développement durable.

Actuellement il n'existe pas à la ville de Vitry de démarche globale d'achats responsables mais des clauses sociales et/ou environnementales sont de plus en plus intégrées dans les marchés publics.

Les actions 2012

Clauses environnementales dans les marchés

- **Travaux** : demande systématique de chantier propre : prise en compte des nuisances olfactives, du bruit, du visuel... Des points sont aussi attribués selon les filières de recyclage annoncée ou/et le pourcentage de déchets triés et recyclés.
- **Papier** : achat de lot de papiers 100 % recyclés en 2012 (label « L'Ange Bleu » ou équivalent). Celui-ci ne sera pas renouvelé en 2013 car le stock n'a pas été épuisé.
- **Restauration** : depuis 2008 le Sidoresto (Syndicat intercommunal de restauration) propose 1 fruit et 1 laitage biologiques par mois. Le café est issu du commerce équitable. L'ensemble des produits ne doivent pas contenir d'Organisme Génétiquement Modifié (OGM). La saisonnalité est recherchée. La clause environnementale est le 3^{ème} critère après la qualité et le prix. En 2012 un marché a été passé pour introduire du pain biologique.
- **Produits d'entretien** (pour les écoles et les crèches) : Un groupe de travail s'est constitué en 2012, avec le service prévention et le personnel des écoles afin de déterminer les clauses environnementales à inclure dans le nouveau marché.

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Des projets...

Achat de véhicules électriques

Achat de véhicules légers électriques en 2013



Promouvoir les paysages et le patrimoine local

Enjeux et défis

La mise en valeur du patrimoine local est une composante importante dans une démarche de développement durable. En effet, les paysages, le patrimoine local et historique sont les témoins du passé. Ce sont des ressources symboliques, étroitement liées à la question de la mémoire et de l'identité. Mais également une ressource économique, sous l'angle notamment touristique. La promotion du patrimoine et des paysages locaux contribuent à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants mais aussi à rendre le territoire plus attractif.

Vitry est une ville attachée à son histoire : d'abord village rural situé aux portes de Paris, Vitry fut longtemps un lieu de villégiature. Dès le XIV^{ème} siècle, la ville est connue pour ses pépinières d'arbres, puis de lilas. Si le surnom « Vitry-aux-arbres » est abandonné officiellement en 1897 pour Vitry-sur-Seine, les plantations d'espèces différentes n'ont pas cessé et contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

Des monuments anciens de renommée existent, comme l'église Saint-Germain et la partie ancienne de la bibliothèque Nelson Mandela. Mais au-delà de ces monuments, de nombreux bâtiments sont représentatifs aussi de l'histoire de Vitry et constituent un patrimoine d'intérêt local à préserver et à mettre en valeur. Ce dernier a été mis en évidence grâce à une étude réalisée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) en 2007/2008.

Vitry promeut aussi l'art contemporain accessible à tous puisque ce sont 130 œuvres qui jalonnent ses rues. Vitry est avec Grenoble une des toutes premières villes à mettre en œuvre, de façon quasi systématique, le principe du 1 % architectural, reversé pour l'implantation d'œuvres contemporaines par les entreprises, pour les travaux dans les écoles et équipements municipaux divers. L'objectif est de favoriser l'accès à l'art pour le plus grand nombre en couvrant le territoire de la ville. Elle se crée en même temps un patrimoine local culturellement riche et diversifié.

Les actions 2012

De Vitry aux arbres à l'arbre à Vitry en 2012

Avec plus de 7300 arbres sur son territoire, la ville a placé l'arbre au cœur de sa politique de végétalisation. La pérennité du patrimoine arboré est assurée par un programme de renouvellement pluriannuel, environ 150 arbres sont plantés chaque année pour régénérer le patrimoine. Un inventaire est en cours afin de moderniser les méthodes de gestion par l'intermédiaire du Système d'Information Géographique (SIG).

Les nouvelles plantations s'inscrivent dans une démarche environnementale. Adaptées au milieu urbain, elles contribuent à abaisser la température en ville et réguler l'humidité, elles améliorent la qualité de l'air et sont support de biodiversité.

Valorisation et préservation du patrimoine bâti d'intérêt local

L'article 11 du PLU relatif à l'aspect extérieur des constructions, à l'aménagement de leurs abords, et à la protection des éléments de paysage a été revalorisé. Celui-ci permettra de garantir une meilleure prise en compte de l'insertion des constructions dans leur tissu urbain, d'amplifier la valorisation des constructions existantes lors de travaux de réfection et de mieux prendre en compte le patrimoine bâti d'intérêt local.

Développement suivant des modes de production et de consommation responsables



6. Gouvernance et démocratie participative

Associer les différents acteurs du territoire à l'élaboration d'une stratégie ne constitue pas un obstacle à l'efficacité de l'action, bien au contraire, il l'enrichit. Selon les termes de l'Agenda 21 de Rio : « la concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et des associations locales, civiques, communautaires, commerciales et industrielles et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées ». Elle permet à la collectivité de mieux cerner les besoins de chacun et d'adapter (en fonction de ses compétences) les infrastructures, les équipements de communication, la formation initiale et professionnelle et la gestion des services publics.

Autre intérêt pour la collectivité : la capacité d'expertise des acteurs locaux. Par la pratique quotidienne du territoire, les citoyens, les associations et les entreprises locales peuvent apporter une analyse à la fois réaliste et pragmatique sur la conception de nouveaux projets. Au final, pour un projet donné, la solution mise en œuvre est effectivement « durable », car résultant d'un processus d'appropriation par les acteurs qui ont contribué à son élaboration.

Vitry sur Seine est une ville qui se veut proche de ses habitants et c'est pour cela que depuis de nombreuses années déjà, différents outils de communication et différentes instances de concertation ont été mises en place.



Rencontrer et informer les habitants

Enjeux et défis

Aller à la rencontre des habitants afin de leur expliquer les nouveaux projets de la ville, les conséquences sur leur quartier, les objectifs de développement... est primordial pour pouvoir entamer ensuite une concertation et recueillir les différents avis des habitants. Mais les informer c'est aussi leur permettre de découvrir l'ensemble des offres culturelles, sportives ou associatives de la ville, c'est permettre de mettre en relations les acteurs du territoire avec la population.

Afin de répondre à ces enjeux, la ville de Vitry a mis en place différents outils :

Des outils de communication

- ☐ « Vitry le Mensuel » : 44 numéros/an. Existe en version sonore sur CD et en braille.
- ☐ « Vitry hebdo » : 11 numéros/an
- ☐ Diabolo : journal des enfants
- ☐ Le Relais du centre culturel de Vitry : 9 numéros en 2012
- ☐ Vitry entreprises : 3 numéros en 2012
- ☐ Le Quatre pages de l'ANRU : 1 fois/trimestre
- ☐ Guides pratiques : retraités, entrée à la maternelle, personnes handicapées, parents de futurs collégiens, guide général de la ville ...
- ☐ Page Facebook
- ☐ Lettre d'information par mail : 1 fois/semaine

En 2012 :

- ☐ Site internet restructuré
- ☐ Réalisation de deux fascicules présentant la révision du PLU

Des lieux de rencontre

- ☐ Maison des projets
- ☐ Assemblées générales de quartier
- ☐ Les 'Rendez-vous en bas de chez vous'
- ☐ Accueil des nouveaux habitants

Les autres expositions

- ☐ La révision du Plan Local de l'Urbanisme
- ☐ La rénovation urbaine à Vitry
- ☐ L'Opération d'Intérêt National
- ☐ Le Plan Local de l'Habitat
- ☐ Les transports
- ☐ Le patrimoine bâti
- ☐ Le métro du Grand Paris Express
- ☐ La collecte pneumatique

Les actions 2012

Exposition et Vitryrama « Habiter Vitry » (septembre 2012 à janvier 2013)

- ☐ 2 Vitryramas thématiques :
 - Habitat et développement durable : organisation d'une visite commentée sur l'habitat à Vitry. Présentation de la problématique de la consommation d'énergie : comment diminuer sa consommation en énergie et améliorer la qualité de son logement ? Comment améliorer la qualité de son air intérieur ? Comment diminuer sa consommation d'eau ? De quelles aides peut-on bénéficier pour réaliser des travaux ? ...
 - Réhabilitations exemplaires : définition d'un parcours dans la ville avec les différentes réhabilitations réalisées, en cours et programmées. Arrêts résidences « exemplaires » : visites commentées extérieur/ intérieur.
- ☐ Rencontres thématiques à la Maison des projets : soirées ou après-midi discussion/débat, présentation thématique du projet de PLH
- ☐ Animations enfants : développées avec les centres de loisirs. Visite de l'exposition avec un jeu de piste (questionnaire dont les réponses sont à rechercher dans l'exposition) et Vitryrama spécial enfants

Gouvernance et démocratie participative



Faire participer et concerter la population

Enjeux et défis

Les Vitriots, et plus généralement les utilisateurs des services publics de la commune, sont invités à participer à des conseils et des comités d'usagers pour donner leur avis et contribuer ainsi à améliorer la qualité du service rendu au public. Ces structures apportent des enseignements précieux aux élus et aux agents communaux, qui peuvent à leur tour informer sur les orientations municipales, la vocation et les contraintes du service public. La consultation et les échanges avec la population sur des sujets d'intérêt local ou national sont un gage de démocratie.

Parallèlement à ces structures participatives, le conseil municipal a la volonté d'associer, le plus en amont possible, les habitants aux décisions. Les projets d'aménagements urbains ou de constructions d'équipements notamment, s'accompagnent toujours d'une concertation. Les débats engagés permettent de mieux connaître les attentes des Vitriots en matière de politique municipale, de qualité des services publics, de choix stratégiques touchant au développement de la commune.

Les actions 2012

Conseils et comités d'usagers

- ☐ 11 conseils de quartiers : 48 réunions en 2012 dont deux séries consacrées, pour l'une, à la concertation sur la création de la communauté d'agglomération, et pour l'autre, au PLH
- ☐ Conseil de parents des centres de loisirs : créé en 2012, il discute des projets de l'année en cours, du fonctionnement des centres, de l'aménagement des locaux... Il compte quatre groupes de travail : culture, sport, journal Diabolo, transition entre maternelle et élémentaire. Il est ouvert à tous ceux qui le souhaitent : parents, animateurs et directeurs des centres de loisirs, personnels techniques, élus...
- ☐ Comité des usagers de la restauration municipale
- ☐ Commission consultative locale des personnes handicapées
- ☐ Conseils de vie sociale dans les foyers-logements de retraités
- ☐ Conseils d'établissements des Écoles municipales artistiques
- ☐ Conseils de crèche
- ☐ Comité des usagers du cimetière nouveau

Concertations en 2012

- ☐ Un futur tramway sur la RD 5
- ☐ Voguéo
- ☐ Le métro à Vitry
- ☐ La communauté d'agglomération
- ☐ L'allée du mail de la RD5

Révision du PLU : les dispositifs de concertation

Les moyens d'expression

- ☐ Le registre de la concertation à disposition du public sur les lieux d'expositions, ou au service urbanisme de la mairie
- ☐ La mise à disposition d'une adresse mail dédiée
- ☐ L'arbre à idées à la maison des projets lors de la première exposition (recueillant les remarques sous forme de notes)
- ☐ Le « micro » à la maison des projets lors de la première exposition (pour les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas écrire)

Les réunions publiques animées par le Maire

- ☐ La réunion du 15 mars 2012 : diagnostic et PADD
- ☐ La réunion du 5 octobre 2012 : Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), zonage, dispositions réglementaires, maille environnementale

Conseil d'enfants

Ce tout nouveau conseil élu a abordé tous les aspects de la vie dans les centres de loisirs. Trois commissions ont été créées en 2012 par les enfants : santé, éducation et moyens de communication. Les enfants ont été élus dans chaque centre de loisirs en début d'année scolaire et des actions ont été initiées : travail sur le rythme de sommeil, mise en place d'articles sur internet...

Gouvernance et démocratie participative



Faire participer et concerter la population

Les actions 2012

Repas bilan séjours et sorties

Chaque année le service Accueil et vie sociale organise une rencontre conviviale, autour d'un repas ou d'un goûter, pour les retraités ayant participé aux activités du service. Cette rencontre s'organise autour de la présentation des séjours avec les prestataires, d'une exposition des activités de l'année écoulée et de la distribution d'un questionnaire de satisfaction. En 2011, 641 personnes ont participé aux différentes activités.

Réunions retour de vacances

A chaque retour de vacances, le service Accueil et vie sociale organise des réunions avec les participants afin de faire un bilan du séjour et de recueillir des suggestions pour améliorer le prochain. Les participants ont pu s'exprimer librement sur les conditions du voyage et les prestations proposées autour d'un goûter. En 2011 le taux de participation à ces réunions a été de 64 %.

Des projets...

Comité consultatif des retraités

En 2013 le service Accueil et vie sociale souhaite organiser un comité consultatif des retraités qui pourra s'exprimer sur les attentes et les besoins des usagers du service.

Conseil consultatif de la jeunesse

Un conseil consultatif de la jeunesse devrait bientôt voir le jour. Ce conseil sera ouvert aux jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale et participer à la réflexion sur les projets municipaux et tous les sujets qui concernent la jeunesse.

Gouvernance et démocratie participative



Pour conclure

Ce rapport sur la situation 2012 en matière de développement durable de la ville de Vitry sur Seine n'est finalement pas une fin en soi mais un outil évolutif, en amélioration continue, pour les élus et les services. Il doit permettre d'initier une démarche plus globale de développement durable où l'ensemble des services pourront avoir, grâce à ce support, une vision complète des actions qu'ils mettent en place et de celles initiées par les autres services, et pourront ainsi s'interroger sur ce vers quoi ils veulent et peuvent tendre. Une démarche d'évaluation des actions pourra également être envisagée, et des indicateurs pourront être créés.

Dans les années à venir le rapport pourra prendre une autre forme, du moment qu'il répond aux objectifs que nous nous sommes donnés. Le but est de le faire évoluer, de l'améliorer chaque année afin qu'il devienne un outil qui soit le plus pertinent possible.